



Numéro 20 – Juin 2010

HINA, les femmes et la pêche

bulletin d'information

Sommaire

Dimension sexospécifiques de la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles et de mesures d'adaptation aux changements climatiques en Océanie

C.L. Anderson p. 3

En quête d'indices dans les eaux du lagon : La récolte d'organismes marins serait-il un miroir de notre évolution passée

T. Malm p. 10

Les femmes dans les secteurs de la pêche commerciale et artisanale aux îles Fidji

J. Verebalavu p. 17

Les stocks de poissons de récif et des incidences de la pêche dans les îles hawaïennes

I.D. William et al. p. 23

L'impact des aires marines protégées de la côte occidentale de l'archipel hawaïen sur les stocks de chirurgiens jaunes et la pérennité de la pêche

I.D. William et al. p. 26

Les femmes dans la transformation

N. Gopal et al. p. 29

Un nouveau guide d'information encourage la création de projets davantage fondés sur l'égalité des sexes

L.J. Williams p. 31

Coordinatrice

Veikila Vuki
Marine Laboratory
University of Guam
UOG Station, PO Box 5214
Mangilao
Guam 96913
Courriel : vuki61@yahoo.co.uk

Production

Cellule information halieutique
CPS, BP D5, 98848 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie
Fax : +687 263818
Courriel : cfpinfo@spc.int
www.spc.int/coastfish/

Produit avec le soutien financier
de l'Australie, la France et
la Nouvelle-Zélande

Éditorial

Bienvenue au lecteur de ce vingtième numéro du bulletin d'information HINA, Les femmes et la pêche, qui traite des rôles respectifs des hommes et des femmes dans la pêche côtière, des activités halieutiques des femmes des communautés urbaines et rurales, ainsi que de la place des femmes dans le développement.

Dans son article intitulé « Dimensions sexospécifiques de la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles, de la gestion des ressources naturelles et des mesures d'adaptation aux changements climatiques en Océanie », Cheryl Anderson fait état de la nécessité de comprendre la problématique hommes-femmes telle qu'elle se pose dans les sociétés océaniques. Elle plaide en faveur de la prise en compte des sexospécificités dans les mesures de réduction des risques et d'adaptation aux changements climatiques, et soutient qu'il reste des lacunes à pallier et des opportunités à saisir en la matière. Si les programmes mis en œuvre étaient davantage axés sur l'égalité des sexes, affirme-t-elle, les communautés océaniques seraient mieux à même de faire face aux changements climatiques et aux risques liés aux catastrophes naturelles.

Dans son article « À la recherche d'indices dans le lagon : le ramassage d'organismes marins est-il un reliquat de notre passé ? », Thomas Malm s'emploie à analyser les pratiques actuelles en matière de ramassage des organismes marins aux Tonga et en Océanie. Selon lui, ces pratiques requièrent un savoir-faire particulier qui s'appuie sur diverses méthodes. Il explique également l'importance de ces pratiques pour la subsistance des familles et leur caractère récréatif pour les femmes qui s'y livrent.

Jese Verebalavu, pour sa part, examine le rôle des femmes dans la filière halieutique. Il décrit succinctement les activités économiques des femmes fidjiennes et analyse leur contribution au secteur de la pêche.

Nous avons également inclus dans ce numéro deux articles provenant de l'archipel d'Hawaï. L'article intitulé « Les stocks de poissons de récif et les incidences de la pêche dans les îles hawaïennes » reprend les conclusions des études réalisées sur 89 sites de récif corallien afin d'évaluer l'impact de la pêche. L'état des stocks de poissons d'Oahu révèle que les populations de poissons récifaux se sont considérablement appauvries. On note par ailleurs que les espèces ciblées et non ciblées réagissent très différemment à l'augmentation de la densité démographique. Dans leur article intitulé « L'impact des aires marines protégées de la côte occidentale de l'archipel hawaïen sur les stocks de chirurgiens jaunes et la pérennité de la pêche », les auteurs mettent en avant l'importance des chirurgiens jaunes dans le commerce des poissons destinés à l'aquariophilie. Les données recueillies indiquent que les zones protégées contribueront à maintenir à niveau les populations adultes de chirurgiens jaunes sur de grandes portions du littoral.

Dans son article intitulé « Un nouveau guide d'information encourage la création de projets davantage fondés sur l'égalité des sexes », Meryl Williams décrit le « Guide d'information sur la question de la parité hommes-femmes dans l'agriculture » et s'intéresse à la pertinence de cette problématique dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture.

Vous trouverez également dans ce numéro un article de *Yemaya* sur la transformation des produits de la mer. L'article décrit une enquête réalisée par Gopal et al. à Gujarat (Inde) sur la situation des femmes dans les entreprises de transformation des produits de la mer. Les pays importateurs, et notamment l'Union européenne, exigent désormais que les entreprises spécialisées dans le traitement des produits de la mer respectent les normes internationales, ce qui a entraîné une élévation des normes en vigueur et une nette amélioration de la qualité des produits. Pour les femmes, toujours en position de faiblesse dans les négociations, les conditions de travail, elles, n'ont guère changé.

N'hésitez pas à nous envoyer des commentaires à propos des articles publiés dans ce numéro et à nous soumettre des articles sur les femmes et la pêche en milieu communautaire dans votre pays ou votre région.

Veikila Vuki

Photo de couverture: Récolte d'algues aux Îles Salomon. © CPS, 2010.

Le SIRMIP est un projet entrepris conjointement par 5 organisations internationales qui s'occupent de la mise en valeur des ressources halieutiques et marines en Océanie. Sa mise en oeuvre est assurée par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), l'Agence des pêches du Forum du Pacifique Sud (FFA), l'Université du Pacifique Sud, la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC) et le Programme régional océanien de l'environnement (PROE). Ce bulletin est produit par la CPS dans le cadre de ses engagements envers le SIRMIP. Ce projet vise



Système d'Information sur les Ressources
Marines des Îles du Pacifique

à mettre l'information sur les ressources marines à la portée des utilisateurs de la région, afin d'aider à rationaliser la mise en valeur et la gestion. Parmi les activités entreprises dans le cadre du SIRMIP, citons la collecte, le catalogage et l'archivage des documents techniques, spécialement des documents à usage interne non publiés ; l'évaluation, la remise en forme et la diffusion d'information, la réalisation de recherches documentaires, un service de questions-réponses et de soutien bibliographique, et l'aide à l'élaboration de fonds documentaires et de bases de données sur les ressources marines nationales.

Dimensions sexospécifiques de la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles, de la gestion des ressources naturelles et des mesures d'adaptation aux changements climatiques en Océanie

Cheryl L. Anderson¹

Introduction

Les catastrophes naturelles et les changements climatiques sont lourds de conséquences pour les populations, les communautés et leur cadre de vie. En Océanie, ces perturbations sont particulièrement manifestes, tant dans les zones littorales que dans les écosystèmes marins et terrestres, et les ressources en eau et en nourriture s'en trouvent affectées. Les populations océaniques sont tributaires des écosystèmes insulaires naturels pour assurer leur subsistance. Si l'on entend atténuer les effets négatifs de ces phénomènes, il est donc indispensable d'adopter une démarche plurisectorielle et d'y associer les communautés, la société civile et les pouvoirs publics. La gamme étendue d'approches scientifiques et locales ainsi disponible pourra être mise à profit pour réduire les risques et mieux préparer les populations.

Une bonne compréhension des dimensions sexospécifiques² de la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles, de l'adaptation aux changements climatiques et de la gestion des ressources naturelles aidera à mettre en lumière la vulnérabilité sociale et culturelle des populations. En effet, une étude de la problématique hommes-femmes permettra de mieux appréhender le fonctionnement des sociétés et la manière dont les décisions sont prises. En Océanie, les politiques, les programmes et les projets subventionnés par les bailleurs de fonds doivent systématiquement prendre en compte les sexospécificités ou prévoir la désignation d'un correspondant chargé de représenter les organisations concernées dans le cadre des débats menés sur cette question à l'échelon régional et international. Afin de réfléchir aux différentes manières d'intégrer les dimensions sexospécifiques dans ces dossiers, il est important de comprendre la problématique hommes-femmes telle qu'elle se pose en Océanie.

Dans le cadre plus général du développement durable et de la sécurité humaine, les acteurs de la gestion des risques de catastrophe naturelle et de l'adaptation aux effets des changements climatiques s'engagent de plus en plus sur des voies parallèles pour planifier et pro-

grammer leurs activités. En Océanie, la problématique hommes-femmes et les savoirs écologiques traditionnels sont deux questions transversales qui offrent d'importantes perspectives pour mieux comprendre les dimensions socioéconomiques des catastrophes naturelles, de la dégradation du milieu et des changements climatiques. Il est possible de mieux saisir les impacts des catastrophes et des changements climatiques si l'on considère les difficultés qui se posent aux deux sexes et cette démarche permettra par ailleurs de définir des solutions pour atténuer ces impacts.

Recoupements entre la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles, l'adaptation aux effets des changements climatiques et la gestion des ressources naturelles

Les catastrophes sont le fruit de la rencontre entre un aléa naturel et une population humaine (et son milieu bâti et naturel), qui fait que la capacité d'affronter les conséquences de cette rencontre a une grave incidence sur les établissements humains. À l'échelon national et local, les pouvoirs publics parlent de catastrophe lorsqu'ils se retrouvent dans l'incapacité de s'occuper des morts, des blessés et des dégâts matériels sans aide extérieure.

La dégradation de l'environnement, le développement accéléré des structures, la surexploitation des ressources, la mauvaise utilisation des terres et la surpopulation sont autant de facteurs qui accroissent notre vulnérabilité aux aléas et, partant, contribuent à la survenue des catastrophes. Lorsque la menace d'une catastrophe s'annonce à une communauté davantage exposée aux aléas naturels, la probabilité veut que cette communauté soit moins à même de se remettre de la catastrophe. Plus son développement sera durable, plus la communauté sera résiliente aux menaces.

Du fait de leur forte dépendance vis-à-vis des ressources naturelles, les économies et les petites communautés océaniques sont plus vulnérables aux impacts des changements climatiques et des aléas naturels. On a tendance à séparer, d'une part, les stratégies proposées par les spé-

¹ Directrice, Hazards, Climate and Environment Program, University of Hawai'i Social Science Research Institute, 2424 Maile Way, Saunders 719, Honolulu, Hawai'i 96822 USA. Courriel : canderse@hawaii.edu.

² Les dimensions sexospécifiques font référence aux caractéristiques socioculturelles de la masculinité et de la féminité qui expliquent que les hommes et les femmes aient des rôles et responsabilités différents dans la société, la division du travail dans les secteurs structurés et non structurés de l'économie et les inégalités d'accès à l'information et aux ressources. Ces caractéristiques liées aux différences hommes-femmes ont une incidence sur les interventions à mener en cas de catastrophe, sur la préparation à la survenue de catastrophes et sur la planification axée sur la réduction des risques associés à ces catastrophes. Des différences de la même nature sont à prendre en compte pour les risques climatiques et la gestion du milieu. Ces dimensions sexospécifiques interviennent également dans la gestion des pêcheries, à tel point que les hommes pêchent habituellement des espèces pélagiques tandis que les femmes s'adonnent à la récolte d'organismes dans la zone côtière, que les femmes sont plus souvent chargées de trouver du poisson pour nourrir la famille et que l'évolution des rôles des hommes et des femmes montre que les femmes participent davantage à la valorisation du produit de la pêche. De même, les sexospécificités influent sur chacun des domaines évoqués dans le présent article et s'accompagnent de dimensions socioéconomiques et culturelles distinctes.

cialistes de la gestion des risques liés aux catastrophes pour faire face aux risques que posent actuellement les aléas et les variations du climat et, d'autre part, les stratégies d'adaptation aux futurs risques associés aux changements climatiques qui sont fixées par les spécialistes en la matière. Et pourtant, dans la pratique, la nature des risques et leur cause fondamentale se rejoignent rapidement. Dans le Pacifique, où les moyens sont limités et où il est peu probable que la distinction soit faite entre les risques actuels et futurs, de nombreuses voix s'élèvent en faveur de l'adoption d'une stratégie dite « sans regrets », qui sera utile quoi qu'il arrive, pour la planification et la réduction des risques associés à des aléas multiples, qui ferait appel à une collaboration entre les spécialistes de la gestion des risques et des changements climatiques.

En outre, de plus en plus d'éléments tendent à démontrer que, pour que les communautés puissent réellement s'adapter et affronter les effets des changements climatiques, il faut prendre des mesures axées sur les moyens de subsistance des populations pauvres et vulnérables. Pour ce faire, il faut non seulement comprendre comment hommes et femmes conduisent et pérennisent leurs activités de subsistance, mais aussi bien apprécier la façon dont les changements climatiques affecteront les ressources naturelles disponibles et les différents rôles que jouent les hommes et les femmes dans la gestion de ces ressources (IISD 2003).

Certains efforts concertés ont déjà été déployés pour étudier les dimensions sexospécifiques de la gestion des risques associés aux catastrophes dans le Pacifique. En 2002, le Programme de réduction des effets des catastrophes naturelles dans le Pacifique Sud a publié un ouvrage intitulé *Gender, Households, Community and Disaster Management: Case Studies from the Pacific Islands*, dans lequel il est décrit que les hommes et les femmes travaillent dans des secteurs et des sphères de la société distincts (SPDRP 2002). L'étude révèle que les acteurs engagés dans la réduction des risques doivent s'adresser aux intervenants de secteurs socioéconomiques particuliers pour que leur action soit la plus efficace possible. En 2004, l'Université d'Hawaii et le Centre Orient-Occident ont tenu un atelier sur l'égalité des sexes et la réduction des risques associés aux catastrophes, à l'issue duquel un appel à l'action a été publié afin d'encourager les spécialistes de la réduction des risques de catastrophe à prendre en compte les différences entre hommes et femmes (Anderson and Enarson 2004). Par ailleurs, du côté du changement climatique, le WWF (Organisation mondiale de protection de la nature) a mis sur pied un Programme sur les témoins du changement climatique, qui s'intéresse aux savoirs des hommes et des femmes des communautés océaniques relatifs aux divers impacts des changements climatiques sur leurs écosystèmes fragiles. À l'échelon régional, une série de projets communautaires porte également sur les risques associés aux catastrophes et l'adaptation aux effets des change-

ments climatiques. Ces projets ont intégré avec succès les dimensions sexospécifiques.

Tendances

Le Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED)³ définit le terme catastrophe comme une « situation ou événement qui dépasse les capacités locales de secours et qui nécessite donc une assistance extérieure émanant du niveau national et éventuellement international ; un événement imprévu et souvent soudain qui provoque de nombreux dégâts, des destructions et de la souffrance humaine » (Scheuren et al. 2008:3). Le CRED a mis au point une base de données sur les catastrophes naturelles qui frappent le monde. La base recense les événements qui répondent à au moins l'un des critères suivants : 1) 10 morts ou plus ; 2) 100 personnes affectées ou plus ; 3) déclaration de l'état d'urgence ; et 4) demande d'aide internationale.

L'examen des données recueillies par le CRED au sujet des catastrophes révèle que la fréquence des catastrophes naturelles dans le monde suit une tendance ascendante. « Cette tendance à la hausse s'explique principalement par l'augmentation du nombre de catastrophes hydrométéorologiques » (Scheuren et al. 2008:16). Les catastrophes naturelles ont encore eu de lourdes répercussions économiques en 2007, les pertes s'élevant à plus de 74,9 milliards de dollars des États-Unis. Là aussi, ce sont les catastrophes météorologiques qui arrivent en tête du classement, leurs dégâts étant estimés à plus de 29 milliards de dollars É.-U. (Scheuren et al. 2008:12). Les années où le plus grand nombre de catastrophes hydrométéorologiques sont recensées correspondent aux phénomènes météorologiques extrêmes du phénomène d'oscillation australe El Niño (ENSO). D'après les prévisions relatives aux changements climatiques, les catastrophes hydrométéorologiques seront encore plus fréquentes et les scientifiques projettent une augmentation de la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes (GIEC 2007:107). En d'autres termes, à l'avenir, le nombre de catastrophes ne cessera d'augmenter.

Effets des changements climatiques dans les petites îles

Le résumé à l'intention des décideurs du quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (GIEC AR4) fait état de plusieurs inquiétudes concernant l'incidence des changements climatiques sur les petites îles :

- Qu'elles soient situées sous les tropiques ou à des latitudes plus élevées, les petites îles présentent des caractéristiques qui les rendent particulièrement vulnérables aux effets des changements climatiques, à la montée des eaux et aux phénomènes météorologiques extrêmes.
- La détérioration de l'état des zones côtières, par exemple l'érosion des plages et le blanchissement des

³ Le Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED) se situe à l'École de Santé Publique de l'Université Catholique de Louvain à Bruxelles (Belgique). Le CRED a mis au point une base de données sur les catastrophes ou les situations d'urgence dans le monde entier. Cette base de données est utilisée par le bureau américain d'aide et de secours en cas de catastrophe (Office of Foreign Disaster Assistance), l'Agence américaine pour le développement international, le Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes et d'autres organisations, telles que l'Organisation mondiale de la Santé, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et l'Office humanitaire de la Communauté européenne. Pour consulter le site Web du CRED, rendez-vous sur <http://www.emdat.be/Database/terms.html>.

coraux, devrait porter atteinte aux ressources locales (comme les ressources halieutiques) et réduire l'attrait que présentent ces destinations touristiques.

- L'élévation du niveau de la mer devrait intensifier les inondations, les ondes de tempête, l'érosion et d'autres phénomènes côtiers dangereux, menaçant l'infrastructure, les établissements humains et les installations vitales pour les populations insulaires.
- D'ici le milieu du siècle, les changements climatiques devraient réduire les ressources en eau dans de nombreuses petites îles, par exemple dans les Caraïbes et le Pacifique, à tel point que la demande ne pourra plus être satisfaite pendant les périodes de faible pluviosité.
- La hausse des températures devrait favoriser l'invasion d'espèces exotiques, notamment aux moyennes et hautes latitudes.

L'examen du rapport du GIEC révèle que tout cadre de réduction des risques devrait tenir compte de plusieurs des conclusions du rapport dans le contexte plus général du développement durable et de la sécurité humaine. Bien qu'il soit d'ordre assez général, le premier point explique que les caractéristiques géographiques des petites îles augmentent les risques qui se posent à elles. La dégradation de l'état de l'espace côtier peut résulter d'une série d'impacts qui viennent s'ajouter aux changements climatiques ou aux phénomènes dangereux combinés à d'autres problèmes, tels que l'aménagement du littoral et les eaux de ruissellement polluées, mais chaque élément affecte la santé des écosystèmes. Les récifs coralliens, les systèmes de dunes et les plages peuvent protéger les populations côtières des ondes de tempête et des inondations, à la condition de préserver la bonne santé des écosystèmes. Les espèces exotiques peuvent menacer un peu plus encore les écosystèmes et le rôle qu'ils jouent dans la préservation de la santé et de la pérennité des milieux insulaires. Plus le milieu est sain, plus il apporte une protection efficace aux infrastructures, aux établissements et aux installations. En raison des variations saisonnières et interannuelles, de nombreuses îles sont frappées par de graves pénuries d'eau et ne sont pas en mesure de satisfaire les besoins de la population. Il est probable que la situation s'aggrave et devienne alors une menace pour la santé, les moyens de subsistance des populations et leur sécurité de façon plus générale. L'absence d'eau potable rendra ces milieux inhabitables.

Dans le chapitre que consacre le GIEC aux petites îles et dans les débats du groupe de travail du GIEC sur les impacts du changement climatique, il est reconnu que les questions liées à la problématique hommes-femmes et aux savoirs écologiques traditionnels doivent être prises en compte dans les stratégies de réduction des risques et d'adaptation, d'autant que ces questions transversales recèlent des savoirs et des informations qui n'ont peut-être pas été intégrés dans les formes plus classiques de planification et de gestion (Mimura et al. 2007).

Comprendre les rôles des hommes et des femmes dans le Pacifique

La notion de sexospécificité fait référence aux caractéristiques sociales (et non biologiques) de

la place qu'occupent les hommes et les femmes dans la société. Aussi, une analyse sexospécifique s'appuie sur l'étude des rôles des femmes et des hommes et sur celles des forces sociales, économiques et culturelles qui façonnent leurs places relatives dans la société, ainsi que des relations entre eux (SPDRP 2002:8).

Les rôles des hommes et des femmes font partie intégrante du tissu social, politique et culturel de toute société et permettent d'expliquer les rapports liés à la masculinité et à la féminité. Une fois incluses dans l'analyse, les sexospécificités font office de catégorie d'identification et d'évaluation des activités féminines et masculines. En général, les sexospécificités ne sont pas l'unique unité d'analyse, pouvant être combinées à des facteurs tels que l'âge, la race, l'appartenance ethnique, la classe sociale et d'autres caractéristiques démographiques. Loin d'être statiques, les attitudes envers les sexospécificités évoluent au fil du temps, ce qui nous permet d'œuvrer à l'amélioration de l'égalité des sexes.

Les rôles des hommes et des femmes varient d'une île océanienne à l'autre. Leur définition est ancrée dans des complexes systèmes sociaux insulaires qui ont été les garants de plusieurs siècles de survie. Sur le plan historique et culturel, il existe un certain nombre de sociétés matrilineaires en Océanie. Ainsi, dans l'État de Yap (États fédérés de Micronésie), neuf des atolls habités demeurent régis par des systèmes matrilineaires de transfert des droits fonciers, mais des systèmes de patriarcat sont en vigueur à Wa`ab (île de Yap) et sur l'atoll d'Ulithi. Des systèmes matrilineaires étaient aussi appliqués à une époque à Palau et aux Îles Marshall. Dans les sociétés où la superficie terrestre occupée est limitée, le contrôle des terres est synonyme de pouvoir (Lingenfelter 1975). Au sein de ces systèmes sociaux, chaque individu a un rôle qui permet un bon fonctionnement de la communauté. Ce rôle peut être déterminé par le sexe dans certaines situations (les hommes apprennent à construire des maisons en chaume et les femmes confectionnent la couverture en chaume) ou par la lignée familiale dans d'autres (méthodes des guérisseurs traditionnels ou techniques de fabrication des pirogues qui sont héritées des ascendants). Ces rôles communautaires permettent une bonne organisation de la vie en société.

Dans de nombreux pays insulaires de Polynésie, comme le Samoa, les Samoa américaines, la Nouvelle-Zélande et Hawaii, les femmes avaient jadis la propriété des terres, mais nombre de ces avoirs ont été dissous au cours de la colonisation à l'aide de dispositifs juridiques et de dispositions constitutionnelles qui ont abouti à l'élimination systématique des droits des femmes pour inscrire tous les biens au nom des hommes (Merry 2000 ; Silva 2004 ; Smith 1999). À Hawaii, les missionnaires ont exercé des pressions juridiques pour empêcher les femmes de divorcer de leur mari, et se sont assurés, si ces femmes décidaient de poursuivre la procédure de divorce pour une raison quelconque, que l'homme garde la possession des biens, ce qui a exacerbé le problème des mauvais traitements infligés aux Hawaïennes de souche alors que les hommes étrangers devenaient de riches propriétaires fonciers (Merry 2000).

Bien qu'elles aient perdu des terres et du pouvoir pendant la colonisation, de nombreuses femmes ont gardé un statut de « matriarche » au sein du foyer et de la communauté. Au sein du foyer ou dans les communautés rurales, il est plus aisé de distinguer les rôles des hommes et des femmes. Dans certaines communautés, les hommes se chargent des bâtiments et de l'entretien, alors que les femmes assurent le nettoyage et s'occupent des enfants, mais ces stéréotypes ne se retrouvent pas partout de façon uniforme. Dans certaines îles, les femmes ne participent parfois pas aux activités de pêche de la communauté, mais pratiquent davantage des activités à terre, comme le jardinage. Ces rôles connaissent une véritable transition à mesure que le cadre des activités de subsistance bascule des économies vivrières aux économies monétaires et des milieux ruraux aux espaces urbanisés. Il est aujourd'hui de plus en plus important de comprendre l'organisation détaillée de la vie des ménages et de la communauté, car chaque élément sera touché par les catastrophes, les changements climatiques et la dégradation du milieu.

Arguments en faveur de l'intégration de l'analyse sexospécifique dans les stratégies de réduction des risques et d'adaptation

Quelle que soit leur nature, les catastrophes ou les changements extrêmes ont une incidence sur les populations, parfois de façons qui n'avaient pas été envisagées. Étant donné que l'analyse sexospécifique permet de mettre en lumière les problèmes du quotidien et les vulnérabilités sociales, elle peut servir à déterminer dans quelles sphères un stress accru viendrait mettre en péril le système socioéconomique considéré, et elle peut contribuer à définir des interventions ou des plans axés sur la réduction des impacts probables des menaces identifiées. De prime abord, on ne penserait pas qu'un ouragan ou une inondation pourrait affecter de manière très différente les hommes et les femmes, car il semble que chacun est exposé de la même façon au risque. Toutefois, les statistiques démontrent que les femmes et les enfants courent 14 fois plus de risques de mourir au cours d'une catastrophe que les hommes (Araujo et al. 2007).

Plus une société est inégalitaire en termes d'accès aux ressources, d'avantages économiques, de droits sociaux et de justice environnementale, plus les femmes seront vulnérables en cas de catastrophe (Neumayer and Plümper 2007). De même, Oxfam a constaté qu'après le tsunami qui a touché le Sud de l'Asie en 2004, seule une femme a survécu pour trois hommes (Oxfam 2005). La place socioéconomique des femmes peut accroître leur vulnérabilité face aux catastrophes. Pourtant, leurs savoirs et leurs pratiques sociales pourraient être mis à contribution pour améliorer la résilience des communautés, si elles étaient davantage informées. Par exemple, dans les îles éloignées de Yap, les savoirs féminins sur l'hydrologie des îles ont permis de trouver de l'eau potable et de construire de nouveaux puits au cours d'un épisode de sécheresse lié au phénomène El Niño (Anderson 2002:25).

Compte tenu de la vitesse de mutation du milieu provoquée par les changements climatiques, nombre des actions bien connues et répétées par les populations locales et autochtones pourraient bien être insuffisantes si elles ne sont pas complétées par des interventions exté-

rieures. Si une masse considérable d'incertitude persiste, le quatrième rapport d'évaluation du GIEC évoque la possibilité que les phénomènes climatiques extrêmes et les catastrophes augmentent en nombre dans les îles du Pacifique. Les manifestations de l'épisode ENSO 1997-1998 en Océanie ont varié d'une île à l'autre (Hamnett et al. 1999). Plusieurs îles ont été frappées par un cyclone tropical de forte intensité, précédant une période d'extrême sécheresse. Les conséquences ont été nombreuses : pertes pour l'écosystème et pertes agricoles, retombées économiques négatives, menaces sanitaires et feux de forêts. Lorsque la pluie est revenue, elle a provoqué des inondations, de l'érosion et des glissements de terrain. L'association de ces aléas naturels a eu un impact tel que la reconstruction a pris des années dans de nombreuses îles. La possibilité que ce type de cycle se reproduise augmente avec l'évolution du climat, ce qui pourrait gravement étrangler les capacités de survie d'une communauté face à l'adversité. Cela dit, c'est justement pour cette raison qu'il est important de comprendre quelles sont les capacités respectives des femmes, des hommes, des fillettes et des garçons lorsque l'on cherche à gérer les risques qui se posent dans chaque lieu donné.

Indicateurs servant à l'évaluation des risques

Comme indiqué plus haut, l'analyse sexospécifique permet de brosser un tableau de la situation socioéconomique d'un lieu donné. Plus les indicateurs sélectionnés pour étayer l'analyse sont nombreux, plus le tableau qui se dessine sera complet. Les facteurs repris ci-dessous constituent un échantillon du type d'indicateurs à examiner.

- **Statistiques sur la population.** Données et registres démographiques, y compris sur la migration.
- **Pauvreté.** Il existe autant de concepts de pauvreté que d'îles. Dans la plupart des îles, l'échelle de production n'est pas suffisante pour calculer le produit intérieur brut. Il arrive que ceux qui pratiquent encore des activités vivrières n'aient pas besoin d'argent à proprement parler. Or, d'après certaines définitions, ils peuvent être qualifiés de « pauvres ». Et pourtant, il se peut qu'ils aient un régime alimentaire plus sain et des titres fonciers, qui constituent d'importants facteurs pour se forger une résilience aux aléas naturels. Cet élément peut être plus important encore dans les zones urbaines.
- **Développement humain.** D'après le classement réalisé à partir des indicateurs de développement humain (PNUD 2007), les pays insulaires à développement humain élevé comprennent les Tonga, ceux à développement humain moyen comptent le Samoa, les Îles Fidji, Vanuatu, les Îles Salomon et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, et aucune île du Pacifique ne figure dans la liste des pays à faible développement humain. Les changements climatiques figurent désormais dans la liste de facteurs à examiner pour déterminer le niveau de développement humain.
- **Indice sexospécifique du développement humain (ISDH).** Proche de l'indice de développement humain (IDH), l'ISDH traduit les inégalités de développement entre les femmes et les hommes. Cet indice se compose de trois indicateurs : l'espérance de vie à la naissance, le taux d'alphabétisation des adultes et le taux de scolarisation.

- **Régime foncier.** Les droits fonciers et le régime foncier ont une influence déterminante sur les droits des femmes et des hommes, leur accès aux ressources et la pérennité de leurs moyens de subsistance.
- **Statistiques sur le travail.** Les registres sur l'emploi dans le secteur structuré et la division sexuée du travail font que certains secteurs sont plus masculins que féminins et vice versa. Une classification par taux de salaire et niveau de revenus montre les domaines de travail qui sont le plus touchés.

Efforts et initiatives mondiaux

Les efforts déployés pour intégrer ces questions sont soutenus par des projets internationaux et régionaux. Si l'on veut tirer le meilleur parti des ressources précieuses et limitées que possède la région océanienne, il importe d'évaluer l'éventail d'occasions à saisir et de définir une stratégie de collaboration en vue d'améliorer la résilience des communautés, de la société civile et des pouvoirs publics aux incidences des risques climatiques et de ceux liés aux catastrophes.

Dans les projets et rapports internationaux les plus récents, les questions climatiques sont intégralement associées à la réduction des risques liés aux catastrophes. Le quatrième rapport d'évaluation du GIEC, publié en 2007, constitue le plus important document consacré aux changements climatiques. Il rapporte des informations sur les changements attendus dans les petites îles dont les caractéristiques sont proches des conditions de vulnérabilité énoncées dans les programmes de réduction des risques de catastrophe. À de nombreux égards, les méthodes basées sur des cadres de développement durable sont considérées comme adéquates pour la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux effets des changements climatiques.

Le Cadre d'action de Hyogo, son guide Words into Action, et la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe

Le Cadre d'action de Hyogo et le guide ultérieur destiné à orienter sa mise en œuvre préconisent également le recours à un cadre de développement durable qui prévoit une analyse exhaustive des risques.

Les États et les autres acteurs participant à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes ont décidé de chercher à parvenir au résultat suivant au cours des 10 années à venir :

«Réduire de manière substantielle les pertes en vies humaines et les dommages subis par les collectivités et les pays sur les plans social, économique et environnemental à cause des catastrophes.» (ONU/SIPC 2005:3).

Tenir compte de façon plus efficace des risques de catastrophe dans les politiques, plans et programmes relatifs au développement durable à tous les échelons, en privilégiant la prévention, l'atténuation des effets, la préparation et la réduction de la vulnérabilité (ONU/SIPC 2005:3).

La réduction des risques de catastrophe, qui concerne de multiples secteurs du développe-

ment durable, est importante pour la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, notamment de ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire. En outre, tout doit être fait pour que l'aide humanitaire serve à réduire autant que possible les risques et la vulnérabilité (ONU/SIPC 2005:5).

En 2005, les risques climatiques ont été évoqués lors du débat sur une meilleure intégration des facteurs écologiques aux mesures de prévention des risques. Dès juin 2007, lorsque les parties à la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe se sont réunies pour examiner les actions prévues par le Cadre d'action de Hyogo et s'assurer de leur bonne mise en œuvre, la question des changements climatiques figurait à l'ordre du jour du dialogue de haut niveau. Invariablement, le message était axé sur la mise au point d'un cadre de développement durable englobant la prévention des risques de catastrophe, l'adaptation aux effets des changements climatiques, la gestion de l'environnement et le développement, en tenant compte également des questions que sont la pauvreté, la problématique hommes-femmes et les autres enjeux socioéconomiques et culturels.

Une perspective sexospécifique devrait être intégrée dans toutes les politiques et dans tous les plans et processus décisionnels relatifs à la gestion des risques de catastrophe, notamment dans ceux concernant l'évaluation des risques, l'alerte rapide, la gestion de l'information, ainsi que l'éducation et la formation (ONU/SIPC 2005:4).

Lors de la planification des activités de réduction des risques de catastrophe, il faudrait tenir compte, selon qu'il convient, de la diversité des cultures, ainsi que des groupes d'âge et des catégories de la population vulnérables (ONU/SIPC 2005:4).

S'agissant de la réduction des risques, la communauté internationale reconnaît bien l'importance capitale des questions relatives aux différences hommes-femmes pour comprendre et mettre au point des mesures idoines de réduction des risques. Fruit d'une construction sociale, le concept de sexospécificité peut apporter un nouvel éclairage aux relations sociétales. Une analyse sexospécifique des catastrophes permet de comprendre les relations au quotidien et les problèmes sociétaux qui peuvent être exacerbés en cas de catastrophe. Cette analyse permet aussi de définir des stratégies d'intervention, de reconstruction, de préparation et d'atténuation qui peuvent être enracinées dans les forces et les mécanismes sociétaux de gestion de l'adversité.

Fondé en 1998, le réseau *Gender and Disaster Network* milite depuis une dizaine d'années pour une prise en compte des sexospécificités dans les situations de catastrophe (GDN 2009). Le site Web du réseau propose un guide d'information, fruit d'une collaboration avec une équipe internationale, sur les ressources et les informations disponibles au sujet de la prise en compte des sexospécificités en cas de catastrophe. Ces informations permettent de mieux comprendre comment tenir compte des différences hommes-femmes dans la réduction des risques (Enarson et al. 2006).

Plans nationaux pour la réduction des risques de catastrophe

Le Cadre d'action de Hyogo encourage les États à mettre au point des plans de réduction des risques de catastrophe. En Océanie, la Commission océanique de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC) a établi des directives intitulées *Cadre d'action 2005-2015*, qui ont été entérinées par les chefs d'État et de gouvernement des pays du Pacifique (SOPAC 2005). La vision que se fixe le cadre l'inscrit non seulement dans une démarche de développement durable, mais y ajoute également toute la dimension relative à la sécurité humaine :

Des nations et des communautés insulaires océaniques qui jouissent d'une plus grande sécurité et d'une plus grande résilience face aux catastrophes, où les Océaniens peuvent s'assurer des moyens d'existence durables et mener une vie libre et épanouissante (SOPAC 2005:6).

Ces directives sont articulées autour de six domaines thématiques axés sur la réduction des risques, notamment la bonne gouvernance, le savoir, l'analyse et l'évaluation des risques, la planification, les systèmes d'alerte précoce et la réduction des facteurs de risque sous-jacents. Ces domaines interviennent aussi dans la planification de l'adaptation aux effets des changements climatiques. Pour les grandes activités nationales, le cadre précise que les pouvoirs publics intégreront les savoirs traditionnels aux systèmes de gestion de l'information (SOPAC 2005:13). Le cadre réaffirme les principes relatifs à la prise en compte des savoirs traditionnels et locaux dans tous les domaines thématiques.

Contrairement aux documents internationaux qui lui servent de guide, le cadre océanique ne fait pas spécifiquement référence aux sexospécificités. Il analyse par contre des considérations sociales, économiques et environnementales et souligne l'importance des démarches communautaires. Chacune de ces considérations comprend des aspects sexospécifiques qui pourraient être étudiés. Les savoirs traditionnels et locaux sur lesquels s'appuient la plupart des systèmes insulaires sont sexospécifiques.

Programmes nationaux d'adaptation

Pour pouvoir s'adapter aux effets des changements climatiques, les pays insulaires océaniques les moins avancés ont été invités à élaborer des programmes nationaux d'adaptation. Approuvé en 2005, le cadre relatif aux changements climatiques suit un calendrier qui coïncide avec les activités programmées pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et mettre en œuvre le Plan d'application de Johannesburg qui vise un développement durable. Son calendrier coïncide également avec celui du cadre de prévention des risques de catastrophe évoqué plus haut et qui relève du Cadre d'action de Hyogo.

Les programmes nationaux d'adaptation mettent l'accent sur la nécessité de mettre au point ce même type d'information pour comprendre les changements climatiques, notamment la vulnérabilité sociale, économique et environnementale. Par ailleurs, ces plans devraient s'appuyer

sur les savoirs économiques, scientifiques et traditionnels pour renforcer les capacités et la résilience des communautés (PROE 2005:7). De nouveau, les sexospécificités n'y ont pas une place à part entière, mais elles restent présentes via les Objectifs du Millénaire pour le développement et l'intégration des savoirs traditionnels océaniques.

Domaines relevant du développement durable et de la sécurité humaine

De nombreux secteurs et sphères de la société seront frappés par les changements climatiques, les catastrophes et la dégradation du milieu. Dans le cadre plus global du développement durable et de la sécurité humaine, certaines questions peuvent mériter un examen particulier, notamment les suivantes :

- Ressources en eau,
- Énergie,
- Ressources côtières et marines,
- Ressources forestières,
- Agriculture,
- Santé publique et hygiène du milieu,
- Installations et infrastructure critiques,
- Économie, et
- Pouvoirs publics et gouvernance.

Chacune de ces questions peut être étudiée sous l'angle des sexospécificités. Il est important de savoir quels sont les acteurs de ces secteurs et des services auxiliaires qui les soutiennent. Il convient aussi de comprendre comment les femmes et les hommes sont représentés dans chacun de ces domaines. Cela permettra de mieux cibler les ressources au moment de réfléchir à l'intégration des savoirs et à une planification concrète dans ces domaines pour atténuer les effets des changements climatiques.

Conclusions

Pour affronter efficacement les changements climatiques, il faut intégrer les meilleures pratiques disponibles dans de nombreux secteurs. Si l'on porte son attention sur les personnes les plus touchées en cas de catastrophe, il apparaît clairement que l'atténuation des effets des catastrophes doit passer par la réduction de la pauvreté, la bonne gouvernance, le renforcement de capacités, et l'équité et la justice sociales. Aussi, la sécurité humaine et le développement durable offrent un cadre global pour l'adoption de mesures de réduction des risques de catastrophe.

En dépit de ces grands projets, il reste des lacunes et des occasions à saisir dans la région pour que les sexospécificités entrent en ligne de compte dans la programmation des activités. Pour ce faire, la collectivité doit avoir une compréhension parfaite des mécanismes par lesquels les sexospécificités influencent sur les vulnérabilités et les capacités qu'ont les communautés océaniques face aux risques climatiques et à ceux liés aux catastrophes. Pour parvenir à ce degré de compréhension, il faudra accorder une attention particulière aux moyens d'existence des hommes et des femmes dans le Pacifique et à la façon dont les rôles qu'ils détiennent au sein de leur communauté définissent leur participation à la gestion des ressources naturelles et leurs connaissances à ce sujet. La résilience des com-

munautés insulaires océaniques face aux effets des changements climatiques et des aléas naturels est fonction d'un certain nombre de facteurs, dont la gestion des ressources naturelles, l'agriculture, les ressources marines et les savoirs traditionnels.

Bibliographie

- Anderson C.L. 2002. Gender matters: Implications for climate variability and climate change and for disaster management in the Pacific Islands. InterCoast Newsletter. University of Rhode Island Coastal Resource Center. Available at: http://www.crc.uri.edu/download/2002_41_CRC_GenderPopulationEnvironment.pdf.
- Anderson C.L. and Enarson E. 2004. Executive summary: Gender equality and disaster risk reduction workshop, August 5-8, 2004. Honolulu: University of Hawaii Social Science Research Institute Hazards, Climate and Environment Program.
- Araujo, A., Quesada-Aguilar A., Aguilar L. and Pearl R. 2007. Gender equality and adaptation. Women's Environment and Development Organization (WEDO) and The World Conservation Union (IUCN). [www.genderandenvironment.org].
- Enarson E., Anderson C., Ariyabandu M., Bradshaw S., Fordham M., Katwikirize S., Hay R., Karanci N., Meyreles L. and Schwoebel M.H. 2006. Gender and disaster sourcebook. Available online at the Gender and Disaster Network website: www.gdnonline.org
- GDN (Gender and Disaster Network). 2009. Accessed from: www.gdnonline.org
- Hamnett M.P., Anderson C.L. and Guard C.P. 1999. The Pacific ENSO Applications Center and the 1997-98 ENSO Warm Event in the US-Affiliated Micronesian Islands: Minimizing Impacts through Rainfall Forecasts and Hazard Mitigation." Honolulu: Pacific ENSO Applications Center.
- IISD (International Institute for Sustainable Development), Taskforce on Climate Change, Vulnerable Communities and Adaptation. 2003. Livelihoods and climate change combining disaster risk reduction, natural resource management and climate change adaptation in a new approach to the reduction of vulnerability and poverty. Manitoba, Canada.
- IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change). 2007. Climate change 2007: Impacts, adaptation and vulnerability, summary for policymakers. Working Group II Contribution to the Intergovernmental Panel on Climate Change Fourth Assessment Report, formally approved at the 8th Session of Working Group II of the IPCC in Brussels.
- Lingenfelter S.G. 1975. Yap: Political leadership and culture change in an island society. Honolulu: University of Hawaii Press.
- Merry S.E. 2000. Colonizing Hawai'i: The cultural power of law. Princeton, New Jersey: Princeton University Press.
- Mimura N., Nurse L., McLean R.F., Agard J., Briguglio L., Lefale P., Payet R. and Sem G. 2007. Small islands. p. 687-716. In: Parry M.L., Canziani O.F., Palutikof J.P., van der Linden P.J. and Hanson C.E. (eds). Climate change 2007: Impacts, adaptation and vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Neumayer E. and Plümper T. 2007. The gendered nature of natural disasters: The impact of catastrophic events on the gender gap in life expectancy, 1981-2002. London: Department of Geography and Environment, London School of Economics and Political Science.
- Oxfam. 2005. The tsunami's impact on women. Oxfam Briefing Note, March 2005. Available at: http://www.oxfam.org/en/files/bn050326_tsunami_women/download
- Scheuren J-M., le Polain de Waroux O., Below R., Guha-Sapir D. and Ponslerre S. 2008. Annual disaster statistical review: The numbers and trends 2007. Brussels, Belgium: Center for Research on the Epidemiology of Disasters (CRED). CRED, Université catholique de Louvain, and UNISDR. Available at: [http://www.emdat.be/Documents/Publications/Annual Disaster Statistical Review 2007.pdf](http://www.emdat.be/Documents/Publications/Annual_Disaster_Statistical_Review_2007.pdf); Accessed 6 October 2008.
- Silva N.K. 2004. Aloha betrayed: Native Hawaiian resistance to American colonialism. Durham and London: Duke University Press.
- Smith L.T. 1999. Decolonizing methodologies: Research and indigenous peoples. London and New York: Zed Books, Ltd.
- SOPAC (Pacific Islands Applied Geoscience Commission). 1999. ENSO Impact on Water Resources in the Pacific Region Workshop Report. Nadi, Fiji: SOPAC Miscellaneous Report 336. Supported by the British High Commissioner and the U.S. NOAA Office of Global Programs.
- SOPAC (Pacific Islands Applied Geosciences Commission). 2005. An investment for sustainable development in the Pacific Island countries disaster risk reduction and disaster management: Framework for action 2005-2015. SOPAC Miscellaneous Report 613. Agreed to by officials attending the 12th Pacific Regional Disaster Management Meeting, 6-8 June 2005 and endorsed by the Leaders at the Thirty-Sixth Pacific Islands Forum, 25-27 October 2005.
- SPDRP (South Pacific Disaster Reduction Programme). 2002. Gender, households, community and disaster management: Case studies from the Pacific Islands. SOPAC Technical Report 282. 96 p.
- SPREP (Pacific Regional Environment Programme). 2005. Pacific Islands framework for action on climate change 2006-2015. Final approved framework, 12 June 2005. Available at: http://www.sprep.org/att/publication/000438_PI_Framework_for_Action_on_Climate_Change_2006_2015_FINAL.pdf; Accessed: December 2007.
- SPREP (Pacific Regional Environment Programme). 2007. Capacity building for the development of adaptation measures in Pacific Island countries [CBDAMPIC] Project. [http://www.sprep.org/publication/pub_detail.asp?id=581], access December 2007.
- UNDP (United Nations Development Programme). 2007. Human development reports. Available at: <http://hdr.undp.org/en/statistics/>
- UNISDR (United Nations International Strategy for Disaster Reduction). 2005. Hyogo Framework for Action 2005-2015: Building the resilience of nations and communities to disasters, Kobe, Hyogo, Japan, United Nations International Strategy for Disaster Reduction.

En quête d'indices dans les eaux du lagon : La récolte d'organismes marins serait-il le miroir de notre évolution passée ?

Thomas Malm¹

Introduction

« Je n'avais jamais vu auparavant des enfants grandir libres de toute contrainte imposée par la civilisation et j'ai pleinement profité de cette occasion qui m'était donnée, » écrivit James Norman Hall au sujet de son voyage dans l'une des îles de l'archipel des Tuamotu il y a 90 ans.

L'après-midi, nous allions nous baigner dans les eaux du lagon. C'est là qu'ils m'ont semblé au meilleur d'eux-mêmes et le plus heureux, dans un élément qui leur était aussi nécessaire et familier qu'il l'était pour leurs parents. C'est toujours un plaisir d'observer des enfants jouer dans l'eau, mais ces jeunes enfants des Tuamotu, par la grâce naturelle de leurs mouvements lorsqu'ils nageaient ou plongeaient, étaient un véritable enchantement. Nombre des garçons avaient des lunettes de plongée et leurs propres petits harpons et s'éloignaient du rivage pour attraper des poissons. Tournés vers le fond marin, ils nageaient avec aisance à la surface, en effectuant très peu de mouvements, sortant de temps à autre la tête hors de l'eau pour reprendre de l'air, et lorsqu'ils apercevaient une proie, ils plongeaient à sa poursuite avec la même habileté que leur père et avec quasiment les mêmes résultats. La vision qu'offraient ces enfants au contraste du brillant fond marin lagonaire, entourés de nuées de poissons richement colorés, parvenait à faire douter de leur caractère humain ; ils ressemblaient plus aux enfants de quelque créature des mers oubliée qu'à des êtres qui ont besoin d'air pour pouvoir respirer et de terre ferme sur laquelle se tenir debout (Hall, dans Hall and Nordhoff 1921:31-32).

Hall a écrit ce passage à une époque où la vie sur les atolls dépendait presque entièrement de l'exploitation traditionnelle des ressources locales et où les hommes des Tuamotu devaient leur réputation légendaire à leur talent de pêcheurs d'huîtres perlières. Il n'était pas chercheur, mais le délicieux portrait qu'il brosse n'en constitue pas moins un élément précieux de la description d'un mode de vie qui était déjà en phase de mutation à l'époque — de nos jours, toutes les huîtres perlières et leurs perles viennent de fermes d'élevage. Comme tant d'autres auteurs de récits de voyage à son époque, Hall était fasciné par ce que les *jeunes garçons* et les *hommes* faisaient dans l'eau,

qu'il s'agisse de navigation en pirogues, de pêche ou de plongée. En général, jusqu'à la fin du XX^e siècle, peu d'auteurs mentionnaient le fait que les *femmes* participaient aussi sensiblement à l'exploitation des ressources marines (voir par exemple Malm 1999 ; Matthews 1995).

De nos jours, de nombreux chercheurs et la plupart des services des pêches d'Océanie sont bien au fait de l'importance des activités féminines de ramassage d'organismes marins dans les communautés locales et de l'intérêt qu'il y a à étudier les savoirs spécialisés que ces activités exigent. Dans ce type d'études, tout comme dans les miennes (Malm 1999, 2007a-b, 2009), le but déclaré est souvent de remettre en question l'idée préconçue que la récolte de coquillages ne revêt aucun intérêt ni importance culturelle. Nous pouvons, par exemple, mieux comprendre l'utilisation qui était faite des artefacts découverts par les archéologues ou les conditions nécessaires au développement durable, et disposer bien sûr d'informations utiles à l'étude des rôles des hommes et des femmes hier et aujourd'hui.

Dans le présent article, je me propose d'ajouter une nouvelle dimension à ces études, partant du postulat qu'elles peuvent aussi utilement contribuer à trouver une réponse à la question de savoir si nos ancêtres, à une certaine période de l'évolution biologique de notre espèce, passaient une partie considérable de leur temps dans le milieu aquatique. Une partie des spéculations formulées par les partisans de la théorie des « singes aquatiques » pourrait être corroborée par les observations des activités qui restent pratiquées aujourd'hui en Océanie dans les eaux côtières. De toute évidence, aucun peuple ne peut être considéré comme une sorte de « fossile vivant », mais on pourrait avancer que certains aspects du mode de vie des Océaniens nous offrent un reflet du sens qu'*aurait pu avoir* un mode de vie semi-aquatique dans un passé lointain de l'histoire de notre espèce. Si des doutes subsistent sur la question de savoir si les organismes prélevés dans le milieu marin côtier représentaient une ressource importante (alimentation et matières premières) ou si notre organisme se prête bien aux activités aquatiques, la meilleure chose à faire reste d'étudier les peuples qui consacrent beaucoup de temps à la recherche de nourriture dans le milieu marin. Le climat tropical des îles océaniques, leurs lagons protégés par des récifs, leur riche biodiversité marine et le mode de vie des insulaires, souvent résolument tournés vers la mer, font de l'Océanie l'un des meilleurs terrains d'étude pour le commencement d'une telle quête.

¹ Human Ecology Division, Lund University, Sölvegatan 12, SE-223 62 Lund, Suède. Courriel : Thomas.Malm@hek.lu.se ; Site Web : <http://www.hek.lu.se>

Modèle de la récolte

La récolte (ramassage ou cueillette) est l'activité de subsistance qui est apparue la première dans l'histoire de l'humanité, avant la capture d'animaux à l'aide de pièges, la chasse ou la pêche avec instruments. Si la cueillette combinait des éléments comportementaux qui ont dû exister chez nos ancêtres non humains, la technique qui consiste à rapporter la nourriture obtenue de l'endroit où elle a été trouvée vers un autre lieu où elle sera consommée et partagée est un virage par rapport au comportement simien de consommation des aliments à l'endroit où ils ont été ramassés, faisant que chaque animal sevré recherche seul sa nourriture. En conséquence, plutôt qu'un moteur, la chasse est probablement apparue plus tard dans l'évolution de l'homme à partir d'un terrain technologique et social associé à la cueillette (Zihlman 1981:93-95 ; cf. Ardrey 1976).

Dans le modèle qu'elle propose sur la cueillette, Tanner (1987, 1994) avance que le fait que les femelles chimpanzés utilisent des outils bien plus souvent que les mâles implique que seuls les premiers hominidés qui subissaient un grand stress nutritionnel, comme les femelles gravides, allaitantes ou qui partageaient leur nourriture avec leur progéniture, avaient besoin de moyens techniques de la récolte. D'après Tanner, il est fort probable que les femelles ont été les premières à utiliser des matières organiques transformées en outils et des outils en pierre non transformée pour obtenir, transporter et ouvrir des matières végétales, tandis que les mâles s'adonnaient à la recherche de plantes ou à la prédation de petits animaux sans outils. Elle écrit :

Les premières activités de récolte — caractérisées par l'invention d'outils, le développement de compétences, la cartographie cognitive des lieux où trouver les plantes recherchées et à quelles saisons, le fait de savoir quel savoir-faire et quel outil étaient utiles pour trouver un type donné de plante (par exemple, la cueillette d'un fruit ou d'une noix haut perché dans un arbre ne demandait pas les mêmes efforts et les mêmes outils que celle d'une racine fixée dans le sol), ainsi que la transmission de ce savoir à la génération suivante — nous aident à mieux appréhender la façon dont une série de changements marginaux a pu entraîner l'apparition de cerveaux plus gros chez les grands singes. Plus important encore, elles nous aident à mieux comprendre en quoi l'apprentissage et la transmission culturelle sont devenus des piliers du développement de la lignée humaine (Tanner 1994:132).

Cette théorie signifierait que tant les mâles que les femelles apprenaient les méthodes de récolte inculquées par leur mère lorsqu'elle cherchait de la nourriture. Zihlman (1981:96-97) postule que le principal ingrédient de la réussite des premiers hominidés dans le milieu de la savane résidait dans la complémentarité des rôles nourriciers des deux sexes, une souplesse dans le comportement tant des mâles que des femelles qui leur permettait d'exploiter avec opportunisme tout l'éventail de sources alimentaires à leur disposition, de sorte que les mâles contribuaient aussi au patrimoine génétique en rappor-

tant de la nourriture pour alimenter les jeunes, s'investissant ainsi dans leur prochain (qui n'était pas forcément leur progéniture). Comme nous le verrons, il est toutefois possible que les premières activités de récolte aient eu lieu, pour la plupart, dans les milieux *aquatiques*.

Recherche de nourriture dans le milieu aquatique chez les hominidés

Des fossiles d'hominidés ou pré-humains du genre *Australopithecus* ainsi que des premières espèces de notre genre actuel, *Homo*, ont été découverts dans des endroits qui étaient jadis le lit de rivières ou de lacs. Par exemple, Lucy, l'exemple le plus connu de dépouille fossilisée d'*Australopithecus afarensis*, a été retrouvée à côté de pinces de crabes ainsi que d'œufs de crocodile et de tortue dans des anciens gisements côtiers (Verhaegen 1991:75). Bien sûr, les hominidés auraient pu s'y rendre pour des raisons autres que la récolte et ensuite se noyer ou être la cible de prédateurs, pour finir fossilisés dans les sédiments, mais il se peut aussi qu'ils s'y trouvaient parce qu'ils recherchaient de la nourriture tout en marchant dans l'eau ou en nageant.

Certains ont avancé qu'un certain nombre de caractéristiques modernes de l'homme sont le fruit d'une évolution survenue dans un passé où la nage et la marche dans le milieu aquatique étaient importants (pour consulter des résumés récents des éléments à l'appui, voir Gräslund 2005 ; Morgan 2008). Ces caractéristiques sont notamment la station debout, la diminution du pelage, la couche de tissu adipeux sous-cutané, la capacité aiguë de préhension manuelle (qui pourrait résulter d'une adaptation de l'homme venant de la recherche de crustacés dans la vase), la protection des narines, le contrôle volontaire de la respiration, la morphologie des reins, le nombre d'érythrocytes par unité de volume sanguin, et le réflexe de plongée (décrit ci-dessous). Ces caractéristiques peuvent indiquer que nous sommes les descendants d'un primate qui passait une part considérable de son temps dans l'eau à rechercher de la nourriture, peut-être même en plongeant pour ce faire, durant une des phases de notre évolution.

Le moment et le lieu précis où cette évolution s'est produite restent sujets à discussion. Certains ont suggéré qu'il faut remonter à environ 6 millions d'années, époque où les changements climatiques en Afrique orientale ont provoqué un recul des forêts et des savanes et une avancée des déserts, et dont nous ne disposons pas encore (avec une certitude absolue) de fossiles d'hominidés uniquement bipèdes. Ellis (1991) avance, dans ses écrits, que la vallée du rift africain, la mer Rouge comprise, pourrait avoir été le théâtre d'une association de modifications du niveau de la mer et des habitats, telle qu'un groupe de grands singes s'est retrouvé isolé, sur le plan géographique, dans des zones humides marines, et ce, pendant suffisamment de temps pour qu'ils s'adaptent mieux au milieu aquatique au gré de leur évolution, et que leurs adaptations par leur caractère fonctionnel, aient permis plus tard aux premiers hominidés de pénétrer dans l'écosystème de la savane et d'y supplanter les autres primates qui y avaient élu domicile. Ainsi, les zones côtières et la savane auraient *toutes deux* leur importance dans l'évolution de l'homme.

D'autres pensent que cet épisode de notre évolution s'est produit il y a deux millions d'années, ou même plus tard (bien après que la marche bipède n'ait été acquise de façon permanente), lorsque les niveaux de la mer étaient plus bas et que les populations *Homo* ont quitté l'Afrique et se sont éparpillées le long des côtes d'Asie du Sud (pour revenir plus tard en Afrique). Là, nos ancêtres auraient cherché leur nourriture dans la mer, où les invertébrés et les autres animaux étaient riches en acides gras oméga 3 essentiels, connus sous le nom de DHA (acide docosahexaénoïque), qui fournissent de l'énergie et des nutriments excédentaires importants pour la croissance du cerveau. À partir des habitats côtiers, les hominidés les mieux adaptés au milieu aquatique pourraient s'être installés le long des lacs et des rivières plus à l'intérieur des terres (Broadhurst et al. 2002 ; Parkington 2006 ; Verhaegen and Munro 2002).

Adaptations semi-aquatiques chez les animaux

Avant d'écarter ces hypothèses au motif qu'elles seraient déraisonnables, il faut se rappeler qu'un certain nombre d'espèces animales se sont adaptées à une vie aquatique ou semi-aquatique après avoir vécu sur la terre ferme dans un passé lointain.

L'iguane marin (*Amblyrhynchus cristatus*) des Galápagos, par exemple, est le descendant de lézards plus terrestres (comme l'iguane vert, *Iguana iguana*) qui nageaient probablement bien, mais passaient le plus clair de leur temps dans des arbres et ont dérivé sur un « arbre-radeau » en mer à partir de l'intérieur des terres d'Amérique du Sud. Ces lézards se sont adaptés à une vie semi-aquatique sur les rivages rocaillieux d'où ils descendent en direction des zones intertidales ou plongent pour pratiquer ce que l'on pourrait décrire comme du broutage marin.

On pense que l'ancêtre de la baleine serait un mammifère du type antilope qui aurait traversé les terres humides de l'Inde il y a quelque 30 millions d'années (Thewissen et al. 2007). En tenant compte de cela, un grand singe des marais qui se serait adapté progressivement, mais sans doute pas entièrement, à une vie dans des eaux peu profondes ou peut-être dans des rivières et lacs, après quelques centaines de milliers d'années, peut-être un million d'années ou plus, est une hypothèse qui est tout à fait plausible sur le plan biologique (cf. Ellis 1991 ; Richards 1987:203-204).

Dans la nature, les grands singes ont été observés en train de traverser des zones aquatiques quand c'était nécessaire et même de chercher de la nourriture dans l'eau. Les gorilles des plaines de l'Ouest (*Gorilla g. gorilla*) traversent systématiquement les marécages des zones déboisées, où ils se nourrissent d'herbes aquatiques, et les bonobos ou les chimpanzés pygmées (*Pan paniscus*) sont connus pour l'habitude qu'ils ont de consommer des plantes aquatiques pendant plusieurs mois d'affilée, s'immergeant jusqu'aux épaules dans l'eau de façon répétée, et certains ont l'air d'attraper des crevettes lorsqu'ils marchent sur deux pattes dans l'eau (Kuliukas 2001:10-13).

La capacité qu'ont les primates contemporains de trouver de la nourriture dans l'eau pourrait refléter un

comportement qui existait chez nos ancêtres communs. Peut-être certains d'entre eux sont-ils devenus chasseurs-cueilleurs dans des lacs, des rivières ou des eaux côtières sans pour autant devenir des êtres pleinement aquatiques, mais des êtres qui doivent (au moins) être perçus comme des hominidés *semi-aquatiques*.

Éléments tirés d'études sur la plongée

En Océanie, il est rare que les femmes pratiquent une forme quelconque de plongée profonde. La pêche en plongée de crustacés, d'holothuries, de corail noir et la chasse sous-marine (à l'aide de harpons ou de fusils sous-marins) ciblant le poisson ou le poulpe sont l'apanage des hommes. Il y a encore peu de temps, les hommes plongeaient en général sans scaphandre autonome coûteux ; leur équipement se limitait à des lunettes ou un masque et parfois un tuba et des palmes et ils plongeaient à une profondeur maximale de 15 mètres. Dans le conte classique de Charles Stuart Ramsay (1938:ch. 29), *Tin Can Island*, qui a pour cadre Niuafou'u, l'une des îles situées le plus au nord des Tonga, nous en apprenons davantage sur la façon dont les hommes plaçaient trois ou quatre pièges à poisson, garnis d'algues faisant office d'appâts, à environ 15 mètres d'intervalle et à une profondeur de 6-10 mètres, et sur le fait que certains pêcheurs pouvaient aller voir les pièges pour récupérer le poisson et le fixer à un harpon ou une ligne ou le placer dans un panier au cours d'une seule plongée, sans reprendre leur respiration.

En étudiant les effets de la température et de l'entraînement sur le réflexe de plongée humaine, la physiologiste animalière Erika Schagatay (1996) a découvert que des récepteurs faciaux participent au déclenchement d'un réflexe qui consiste à redistribuer le sang circulant par une vasoconstriction sélective et à baisser le pouls. La bradycardie du plongeur (réduction de la fréquence cardiaque par rapport à la fréquence de référence) peut faire l'objet d'un entraînement, comme l'apnée (retenir sa respiration), et constitue donc une part importante de la formation des plongeurs, tels que ceux qui appartiennent aux tribus de nomades de la mer, Suku Laut, en Indonésie, et qui peuvent retenir leur respiration jusqu'à quatre minutes et plonger jusqu'à 30 mètres ou plus.

D'après une autre étude sur les nomades de la mer, les enfants Moken de la baie du Bengale ont une acuité visuelle sous-marine deux fois plus élevée que celle des enfants européens et ils l'acquissent par une forte accommodation de l'œil et une constriction pupillaire simultanée sous l'eau, capacité qui peut être acquise par l'entraînement, mais que l'on retrouve chez des animaux marins tels que les phoques et les dauphins (Gislén 2003). Ce qui est intéressant, c'est de voir que les plongeurs Moken bien entraînés sont capables de boucher leurs narines avec leur lèvre supérieure (Matsumoto 2009). Il semble que les pêcheurs d'huîtres perlières des Tuamotu étaient aussi dotés de cette faculté (Williams 1962:513,521).

Fondant ses conclusions sur les éléments tirés d'études sur les Suku Laut en particulier, Schagatay (1996, Part IV:253) affirme que ces études « démontrent qu'un mode de vie semi-aquatique rentre dans

l'éventail des possibilités de l'adaptation physiologique de l'homme d'aujourd'hui. »

Théorie du primate aquatique

Si l'adaptation physiologique de l'homme rend possible un mode de vie semi-aquatique, nous pouvons nous demander si notre espèce n'était pas encore plus aquatique dans un passé évolutif. Il est ici utile d'envisager la théorie du primate aquatique, qui porte malheureusement mal son nom puisqu'il s'agit plutôt (et il s'est toujours agi) d'hominidés *semi*-aquatiques.

Cette théorie a été formulée en 1960 par un éminent biologiste marin, Sir Alister Hardy, qui a suggéré qu'une branche des grands singes, à une époque de l'évolution de l'humanité, « s'est vu contrainte, en raison de la concurrence qui sévissait dans les arbres, de se nourrir sur le rivage et de chasser pour trouver de la nourriture, des mollusques et crustacés, des oursins, etc., dans les eaux peu profondes de la côte. » Le terme « primate aquatique » a été créé quelques années plus tard par Desmond Morris (1967). Cette théorie a ensuite été popularisée par Elaine Morgan dans un certain nombre d'ouvrages (notamment 1982, 1990, 1998, 2008) et a été approfondie plus tard par d'autres chercheurs. Hardy a résumé son idée de la transition des primates vers un mode de vie aquatique de la façon suivante :

Je suppose qu'ils se sont retrouvés de force dans un milieu aquatique, comme cela arrive à de nombreux autres groupes d'animaux terrestres. J'imagine que cela s'est produit dans les régions chaudes du globe, dans les mers tropicales où l'Homme pouvait supporter de rester dans l'eau pendant des périodes relativement prolongées, soit plusieurs heures d'affilée. Je l'imagine marcher dans l'eau, au départ peut-être ramper, presque à quatre pattes, avancer à tâtons dans l'eau, creuser le fond pour trouver des mollusques et crustacés, mais devenir petit à petit un expert de la nage. Ensuite, avec le temps, j'imagine qu'il se transforme de plus en plus en animal aquatique qui s'éloigne du rivage, je le vois plonger pour trouver des mollusques et crustacés, prélever des vers, creuser les fonds sablonneux des mers peu profondes pour en sortir des crabes et des bivalves, et ouvrir des oursins, et ensuite, avec de plus en plus d'adresse, capturer des poissons de ses propres mains (Hardy 1960).

Tout cela peut sembler inventé de toute pièce et pourtant, ce que Hardy décrit dans cet extrait reflète assez précisément ce que l'on peut voir dans les lagons et sur les récifs d'innombrables îles d'Asie du Sud-est et d'Océanie. Bien que certains critiquent plusieurs aspects de cette théorie (voir notamment Lowenstein and Zihlman 1980 ; Langdon 1997 ; Wind 1991), d'autres estiment que suffisamment de données ont été amassées ces dernières années pour justifier que l'on prenne au sérieux la théorie de l'évolution de l'homme dans des habitats situés au bord de l'eau, plutôt que de l'écarter purement et simplement, la jugeant tirée par les cheveux. Par exemple, il y

a quelques années, deux anthropologues biologistes ont écrit : « nous insistons sur le fait que [la théorie du primate aquatique] trouve sa place dans l'éventail de scénarios fonctionnels envisageables pour expliquer la divergence homme-singe » (Groves and Cameron 2004:400).

En l'absence de données fossiles, l'un des moyens de soutenir ou d'écarter cette théorie consiste à dresser des comparaisons entre les modes d'adaptation qui peuvent être observés chez l'Homme et chez d'autres espèces encore vivantes. En termes simples, les adaptations anatomiques et physiologiques qui se prêtent bien au milieu aquatique s'expliquent par un phénomène évolutif et sont ensuite mises à profit pour des raisons culturelles qui permettent l'apprentissage, par exemple, du réflexe de plongée. La question de savoir si ces adaptations sont le résultat d'une évolution en milieu semi-aquatique restera sans réponse dans le présent article, mais c'est une question intrigante qui doit être posée.

Le *fāngota*

Le cycle des marées aux Tonga, où j'ai étudié le ramassage d'organismes marins, a une visibilité telle qu'on pourrait affirmer que la taille même de nombreuses îles dépend entièrement de la marée, qu'elle soit haute ou basse. En de nombreux endroits, la profondeur des eaux du lagon est suffisamment faible pour que l'on puisse marcher jusqu'au récif à marée basse, cette phase de six heures pouvant être consacrée à la recherche de nourriture. (Aux personnes issues de contrées plus froides qui ont du mal à imaginer qu'on puisse passer plusieurs heures dans l'eau qui borde ces îles, je pourrais ajouter que personnellement, en bon Scandinave à la peau claire, j'ai trouvé que le soleil brûlant était plus problématique que la température de l'eau ou de l'air).

Après une nuit noire, à marée basse, on a des chances de voir plus de ramasseurs qu'à l'habitude, car bon nombre des animaux recherchés peuvent encore se trouver hors de leur cachette et être alors facilement repérables. La marée monte et descend deux fois en 24 heures et le mouvement descendant est repoussé d'une cinquantaine de minutes chaque jour. On observera donc parfois la première marée basse le matin et la deuxième tard le soir. À d'autres moments, la marée est basse au milieu de la journée. En conséquence, dans de nombreuses familles, l'heure du repas est fonction des marées.

Le ramassage d'organismes marins, appelé *fāngota* aux Tonga, est pratiqué par les femmes et les enfants qui ramassent des algues et des invertébrés, pratiquent quelque peu une forme simple de pêche au harpon et ont recours à certaines méthodes faisant appel à des pièges disposés dans les eaux lagunaires et récifales. Ils participent aussi parfois à certains types de pêche collective, au besoin. Les hommes pêchent à l'aide de harpons, d'hameçons, de filets et de pièges. Il est rare que les hommes collectent des organismes marins à la main, sauf quand ils plongent. Ainsi, lorsque les deux sexes exploitent les ressources d'une même zone, les hommes optent généralement pour des activités nécessitant des outils, tandis que les femmes et les enfants ont recours à des méthodes perçues plus simples et moins exigeantes. La méthode féminine qui est de loin la plus répandue est

le ramassage à la main, avec un couteau ou un harpon simple. Tout organisme comestible peut être ramassé, y compris des poissons qui se réfugient dans des algues ou dans des cuvettes peu profondes où ils peuvent être prélevés à la main, transpercés d'un harpon ou frappés avec un couteau ou une pierre.

Lorsque femmes et enfants partent ramasser des organismes marins dans le lagon, ils emportent généralement un minimum de matériel : un couteau, un récipient, et s'ils prévoient de soulever des pierres par effet de levier, un bâton en bois ou une barre en métal. Ils peuvent aussi emporter un peu de chair de noix de coco. Dans des circonstances idéales, ils peuvent pratiquer le *fakamata* : repérer les yeux ou la bouche saillants des poissons et invertébrés qui s'enfouissent dans le sable. Lorsque le clapotis de l'eau ne permet pas de repérer les organismes désirés, une technique particulière est utilisée : *fakatofu* (calmer). Ils mâchent de la chair de noix de coco qu'ils recrachent en formant un cercle à proximité de l'endroit où ils se tiennent. De cette façon, la surface devient quelques instants suffisamment lisse pour y voir clairement à travers.

De nombreux mollusques, les bécotiers en particulier, sont en fait ramassés à l'aveuglette. Il est fréquent de voir les femmes déplacer leurs mains au-dessus du fond marin pour y détecter une coquille saillante, mais aussi fouiller le fond marin avec leurs pieds, surtout dans les herbiers où les coquilles ne sont pas visibles. Cette activité est désignée par les termes *moe*, *moe'i*, ou *molomolo*. La recherche manuelle de coquillages s'appelle le *fāfā*, tandis que la capture ou le ramassage à la main s'appelle *ala*. On utilise le mot *tā* pour décrire l'action de creuser dans le sable ou la vase près de la plage à marée basse pour trouver des invertébrés qui s'y seraient cachés.

Dans mes études sur l'exploitation des organismes marins aux Tonga, j'ai décrit que plus de 230 taxons d'algues et d'invertébrés marins sont utilisés pour une cinquantaine d'usages distincts (Malm 1999, 2007a). Dès le plus jeune âge, les enfants apprennent beaucoup des enfants plus âgés et des femmes : les noms des algues et des animaux marins comestibles, la façon de les ramasser et de les manger et les organismes à éviter. Dans certains foyers aux Tonga, plus de dix kilogrammes de mollusques et crustacés sont consommés chaque semaine (voir notamment Kunatuba and Uwate 1983), et pour de nombreuses personnes, ils représentent aussi une source importante de revenus, en particulier pour l'alimentation et l'artisanat. Ainsi, aux Tonga, le *fāngota* est important pour la survie des populations, mais est aussi une activité de loisir.

Nager avant de marcher

Il est important de comprendre que les Tongans se familiarisent dès leur plus tendre enfance avec le milieu marin en accompagnant les autres pratiquer le *fāngota*. Lorsque j'ai demandé à mes sources comment ils avaient appris à nager, beaucoup m'ont regardé avec étonnement et m'ont demandé ce que je voulais dire ou ont donné pour seule réponse : « je nage depuis toujours » ou « je l'ai juste fait ». Nager leur semblait tellement naturel qu'ils ne considéreraient pas ça comme le résultat d'un apprentissage particulier. McKern (n.d.:681) affirme que les Tongans « assez fréquemment apprennent à nager

en même temps qu'ils apprennent à marcher. » Il se peut que cette affirmation ait eu une résonance étrange à l'époque où elle a été écrite (dans les années 20) et je ne peux avancer moi-même en avoir vu une preuve quelconque aux Tonga, bien que j'aie vu des femmes pêcher dans le lagon avec un nourrisson dans un bras, mais cette affirmation pourrait très bien être vraie. Aujourd'hui, il est bien connu que les nourrissons qui sont placés dans un milieu aquatique aiment nager et retiennent même leur respiration quand ils mettent leur tête dans l'eau et on encourage désormais la natation pour bébé dans de nombreux pays occidentaux. Pour donner une comparaison, on peut citer le cas des enfants appartenant aux nomades de la mer en Indonésie, les Suku Laut, qui d'après Schagatay (1996, partie IV:252) apprennent à nager *avant* même de pouvoir marcher et contribuent à l'économie en plongeant dès l'âge de six ans.

À chaque fois que je suis allé pique-niquer à la plage avec mes amis tongans, la première chose que faisaient les enfants en arrivant était de courir dans l'eau tout habillés, sans que personne ne semble s'inquiéter beaucoup de l'absence de supervision adulte. Des accidents se produisent pourtant aux Tonga, comme partout ailleurs, mais l'eau est souvent chaude et des enfants plus âgés sont souvent aux côtés des plus petits. Comme partout ailleurs en Polynésie, les enfants sont avant tout socialisés par des jeux avec des enfants de tous âges. Le lagon est un fantastique terrain de jeu pour les enfants ; ils peuvent y apprendre d'importantes choses tout en s'amusant, et la nage en est un excellent exemple. À l'école, des professeurs peuvent mieux leur expliquer comment effectuer correctement les battements de jambes et mouvements de bras, mais pour la plupart des Polynésiens, apprendre à nager semble aussi naturel qu'apprendre à marcher ou à parler correctement. Quand ils grandissent, ils ne poursuivent toutefois pas tous cette activité avec la même assiduité. Du fait des règles imposées à l'époque des missionnaires, les femmes portent toujours des vêtements pour aller à l'eau (comme de longues jupes), ce qui ne leur permet pas de nager aisément. La plupart des femmes ramassent les organismes marins simplement en marchant, en s'asseyant ou en se couchant dans les eaux peu profondes. On trouve des nageurs plus expérimentés chez les hommes, en particulier parce que la plongée et la pêche au harpon sont des activités masculines.

Conclusions

À l'époque contemporaine, le ramassage d'organismes marins aux Tonga et dans d'autres pays d'Océanie est bien plus élaboré que le simple geste de se pencher pour ramasser des coquillages. Un certain nombre de méthodes sont utilisées pour repérer et trouver les animaux, pour les empoisonner, les capturer ou les ramasser. Le ramassage d'organismes marins remplit aussi plusieurs fonctions : trouver de la nourriture pour soi, des proches et des amis, rencontrer d'autres personnes aux abords du lagon ou dans l'eau, se détendre simplement et s'amuser un peu (en apprenant par exemple à nager) et gagner de l'argent en vendant des produits de la mer et des objets artisanaux en coquillage. C'est un aspect important non seulement de l'approvisionnement en nourriture, mais aussi de la vie sociale sur les îles. On observe des moda-

lités de subsistance similaires chez de nombreux chasseurs-cueilleurs qui cherchent leur nourriture dans le milieu terrestre ainsi qu'aquatique.

D'aucuns avancent que l'étude des conditions de ramassage des organismes dans le milieu marin et des usages qu'en font les peuples dont le mode de vie est tourné vers la mer peut permettre de faire la lumière sur l'adaptation de l'Homme tant sous un angle culturel que biologique. Ce type d'étude ne peut en rien démontrer une quelconque partie de notre évolution, mais je soutiens par contre qu'il peut contribuer utilement à l'élaboration de théories sur notre évolution ou à l'examen critique des théories existantes, notamment la question de savoir si notre espèce a passé certaines parties de son évolution dans des habitats au bord de l'eau.

Tant que nous n'en saurons pas davantage sur le moment et le lieu où nos ancêtres hominidés *pourraient* avoir basculé d'une recherche alimentaire terrestre à une recherche davantage axée sur le milieu aquatique, nous devrions mettre beaucoup de circonspection dans nos affirmations selon lesquelles les hominidés traversaient simplement les eaux situées à proximité de la plage, qu'ils n'auraient pas pu passer beaucoup de temps dans l'eau ou qu'ils n'auraient pas pu trouver des aliments de valeur nutritive suffisante. Survivre dans un tel milieu n'exigerait en aucun cas moins d'intelligence que la survie dans des habitats terrestres. Il se pourrait en outre que les acides gras présents dans certains mollusques et autres animaux vivant dans les eaux littorales aient même joué un rôle important dans l'évolution et la croissance du cerveau des hominidés.

Un mode de vie hominidé tourné vers le milieu aquatique pourrait très bien avoir beaucoup de points communs avec les activités que l'on observe encore aujourd'hui chez les populations vivant dans les zones côtières des tropiques, où l'eau est chaude et la biodiversité riche. Aux Tonga, le ramassage d'organismes marins a souvent lieu dans des zones aussi vastes et diversifiées que les nombreuses zones terrestres où les peuples (ou les grands singes) ramassent leur nourriture. Quant à l'argument invoqué parfois selon lequel les prédateurs, tels que les requins et les crocodiles, auraient fait de la recherche de nourriture dans le milieu aquatique une hypothèse inconcevable, on peut simplement lui opposer qu'un grand nombre des activités de traversée et de plongée qui sont réellement pratiquées dans le milieu marin en Océanie ou dans les rivières de Papouasie-Nouvelle-Guinée (avec des filets manuels) seraient alors aussi impossibles.

À long terme, à mesure que notre compréhension de l'évolution humaine s'aiguïsera, une « théorie du primate semi-aquatique » pourrait bien se révéler indéfendable. Si tel est le cas, il restera nécessaire d'étudier le ramassage d'organismes marins dans un intérêt ethnoarchéologique, entre autres, car il a certainement joué un rôle important dans de nombreuses sociétés à l'ère préhistorique primitive, en Océanie mais aussi ailleurs. S'il s'avérait qu'au moins certains aspects de cette théorie méritent une étude approfondie, le ramassage d'organismes marins ne se résumerait pas à la production d'aliments et de matières premières ; il serait alors le miroir de l'activité même qui a fait de nous des Hommes.

Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement, pour leur concours financier à mes travaux de recherche, l'Institut suédois Sida/SAREC, « Magn. Bergvall's Stiftelse », « Stiftelsen Elisabeth Rausing's minnesfond », et « Erik Philip-Sörensen's stiftelse för främjande av genetisk och humanistisk vetenskaplig forskning ».

Bibliographie

- Ardrey R. 1976. The hunting hypothesis. London: Collins.
- Broadhurst C.L. Wang Y., Crawford M.A., Cunnane S.C., Parkington J.E. and Schmidt W. 2002. Brain-specific lipids from marine, lacustrine, or terrestrial food resources: Potential impact on early African *Homo sapiens*. Contemporary Biochemistry and Physiology, B131:653-673.
- Ellis D. 1991. Is an aquatic ape viable in terms of marine ecology and primate behaviour? p. 36-74. In: Roede M. et al. (eds). The aquatic ape: Fact or fiction? London: Souvenir Press.
- Gislén A. 2003. Superior underwater vision in humans. PhD thesis. Department of Cell and Organism Biology, Lund University.
- Gräslund B. 2005. Early humans and their world. London: Routledge.
- Groves C. and Cameron D.W. 2004. Bones, stones and molecules: "Out of Africa" and human origins. Amsterdam: Elsevier Academic Press.
- Hall J.N. and Nordhoff C.B. 1921. Faery lands of the South Seas. New York and London: Harper and Brothers Publishers.
- Hardy A. 1960. Was man more aquatic in the past? The New Scientist 7:642-645.
- Kuliukas A. 2001. Bipedal wading in Hominoidea past and present. MSc thesis. London: Department of Anthropology, University College London.
- Kunatuba P. and Uwate K.R. 1983. Vava'u housewife survey of tidal area usage. Honolulu: Pacific Islands Development Program, East-West Center.
- Langdon, H. 1997. Umbrella hypotheses and parsimony in human evolution: A critique of the aquatic ape hypothesis. Journal of Human Evolution 33(4):479-494.
- Lowenstein J.M. and Zihlman A.L. 1980. The wading ape: A watered-down version of human evolution? Oceans 17:3-6.
- Malm T. 1999. Shell age economics: Marine gathering in the Kingdom of Tonga, Polynesia. PhD thesis. Department of Sociology, Lund University.

- Malm T. 2007a. Mo'ui: Tongan names for plants and animals. Working Papers in Human Ecology, 4. (Human Ecology Division, Lund University.)
- Malm T. 2007b. Une réalité à multiples facettes: Réflexions sur la division du travail aux Tonga. HINA, les femmes et la pêche - Bulletin de la CPS 16:3-9.
- Malm T. 2009. Les gardiennes des jardins coralliens: L'importance du ramassage d'organismes marins aux Tongas. Ressources marines et traditions, Bulletin de la CPS 25:2-15.
- Matsumoto T. (executive producer). 2009. Moken — sjönomader i Mergui Arkipelagen. Documentary about the Moken people, shown in "Kunskapskanalen", Swedish television, April 11, 2009.
- Matthews E. (ed.) 1995. Fishing for answers: Women and fisheries in the Pacific Islands. Suva: Women and Fisheries Network.
- Morgan E. 1982. The aquatic ape: A theory of human evolution. London: Souvenir Press.
- Morgan E. 1990. The scars of evolution: What our bodies tell us about human origins. London: Souvenir Press.
- Morgan E. 1998. The aquatic ape hypothesis. London: Souvenir Press.
- Morgan E. 2008. The naked Darwinist: Questions about human evolution. London: Eildon Press.
- Morris D. 1967. The naked ape: A zoologist's study of the human animal. London: Jonathan Cape.
- Parkington J. 2006. Shorelines, strandloppers and shell middens: Archaeology of the Cape Coast. Cape Town: Creda Communications.
- Ramsay C.S. 1938. Tin Can Island: A story of Tonga and the swimming mail man of the South Seas. London: Hurst and Blacket.
- Richards G. 1987. Human evolution: An introduction for the behavioural sciences. London and New York: Routledge and Kegan Paul.
- Schagatay E. 1996. The human diving response: Effects of temperature and training. PhD thesis. Department of Animal Physiology, Lund University.
- Tanner N.M. 1987. The chimpanzee model revisited and the gathering hypothesis. p. 3-27. In: Kinzey W.G. (ed). The evolution of human behaviour: Primate models. Albany, NY: State University of New York Press.
- Tanner N.M. 1994. Becoming human, our links with our past. p. 127-140. In: Ingold T. (ed). What is an animal? London and New York: Routledge.
- Thewissen J.G.M. et al. 2007. Whales originated from aquatic artiodactyls in the Eocene Epoch of India. Nature 450:1190-1195.
- Verhaegen M. 1991. Aquatic features in fossil hominids? p. 75-112. In: Roede M. et al. (eds). The aquatic ape: Fact or fiction? London: Souvenir Press.
- Verhaegen M. and Munro S. 2002. The continental shelf hypothesis. Nutrition and Health 16:25-28.
- Williams W. 1962. Twenty fathoms down for mother-of-pearl. National Geographic 121(4):512-529.
- Wind J. 1991. The non-aquatic ape: The aquatic-ape theory and the evolution of human drowning and swimming. p. 263-282. In: Roede M. et al. (eds). The aquatic ape: Fact or fiction? London: Souvenir Press.
- Zihlman A.L. 1981. Women as shapers of the human adaptation. p. 75-120. In: Dahlberg F. (ed). Woman the gatherer. New Haven and London: Yale University Press.

Les femmes dans les secteurs de la pêche commerciale et artisanale aux Îles Fidji

Jese Verebalavu¹

Introduction

Le rôle des femmes a évolué aux Îles Fidji: elles n'assument plus uniquement les responsabilités domestiques quotidiennes mais elles jouent maintenant un rôle plus actif dans la société. Elles se risquent désormais dans des domaines tels que la politique, la religion, le commerce et l'éducation, et leur rôle acquiert une importance grandissante dans le secteur de la pêche.

Partout dans le monde, les femmes contribuent de multiples manières à la production et à la commercialisation des ressources halieutiques. La plupart de ces contributions sont sous-estimées ou ignorées. Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique mène des recherches sur le rôle que les femmes océaniques jouent en général dans le secteur de la pêche. Dans le Pacifique, les femmes sont d'excellentes pêcheuses et participent activement à l'approvisionnement en ressources halieutiques à petite échelle. Cependant, on étudie rarement la contribution économique que les pêcheuses océaniques apportent à leur ménage, à leur communauté et à leur pays.

Aux Îles Fidji, quelques femmes sont employées par des entreprises de pêche (par exemple, Pacific Fishing Company Ltd., Voko, et Fiji Fish) où la plupart d'entre elles occupent des postes inférieurs à celui de cadre. Les femmes forment le noyau de la population active travaillant dans le secteur de la pêche industrielle en participant aux activités de transformation et de valorisation des ressources halieutiques après récolte (Vunisea 1996). Leur contribution est également non négligeable dans le secteur de la pêche artisanale, ce que montre à l'évidence le nombre élevé de femmes qui vendent, chaque semaine, du jeudi au samedi, des produits de la mer sur les différents marchés municipaux de Nausori, Lautoka et Suva. Le nombre croissant de femmes vendant des produits de la mer a eu pour conséquence la commercialisation d'autres produits provenant de la pêche, en eau douce comme en eau salée.

Malgré les contributions actives des femmes, on prend très peu en compte leur participation au secteur de la pêche artisanale (Vunisea 1996), et il est pourtant incontestable que leur participation à la pêche est en augmentation. Il est nécessaire de poursuivre des recherches afin de mettre en valeur la contribution économique des femmes dans tous les secteurs de la pêche aux Îles Fidji.

Cet article se penche sur les domaines de recherche suivants :

- Les femmes dans les entreprises de pêche (Voko et Fiji Fish)

Une étude a été effectuée sur la participation des femmes dans ces deux entreprises de pêche ; on a examiné en particulier quel type de contribution elles apportaient au marché du travail et aux salaires, ainsi que l'impact économique que cette contribution pouvait avoir sur leur ménage, leur village et leur communauté.

- Les femmes et la pêche artisanale

Les travaux de recherche menés à Viti Levu (voir figure 1) ont porté exclusivement sur les femmes venant des villages et vendant leurs produits sur les marchés municipaux de Nausori, Suva et Lautoka. L'impact économique de la pêche artisanale sur les pêcheuses, les ménages, les villages et les communautés a été analysé de manière approfondie.

Démarche adoptée

Les femmes qui participent aussi bien à la pêche industrielle qu'à la pêche artisanale ont été interrogées au moyen de questionnaires. Les femmes travaillant dans le secteur de la pêche artisanale ont été interrogées sur les marchés municipaux de Suva, Nausori et Lautoka, tandis que les pêcheuses de Namena ont été interrogées dans leur village. L'ensemble des femmes interrogées ont été sélectionnées de manière aléatoire, mais cette sélection constitue une représentation équitable des différentes catégories de femmes vendant des produits de la mer et d'eau douce. On a également mené avec elles des conversations informelles.

Dans les entreprises de pêche Fiji Fish et Voko, seules les femmes travaillant dans le secteur de la transformation du poisson ont été interrogées. Les 10 femmes travaillant dans le secteur de la transformation du poisson chez Fiji Fish ont toutes été interrogées, alors que la société de pêche Voko a désigné elle-même celles de ses employées qui seraient interrogées.

Au total, 25 femmes pratiquant la pêche artisanale ont été interrogées : cinq à Lautoka, huit à Nausori et douze à Suva.

Les femmes dans le secteur de la pêche artisanale

Les femmes fidjiennes participent de plus en plus à la pêche artisanale. D'après les conclusions de ces travaux de recherche, les femmes pratiquant la pêche artisanale aux Îles Fidji se répartissent en trois catégories :

- Catégorie 1: Les femmes pratiquant la pêche artisanale à plein temps
- Catégorie 2: Les femmes pratiquant la pêche artisanale saisonnière

¹ Université du Pacifique Sud aux Îles Fidji. Courriel : verebalavu_j@usp.ac.fj

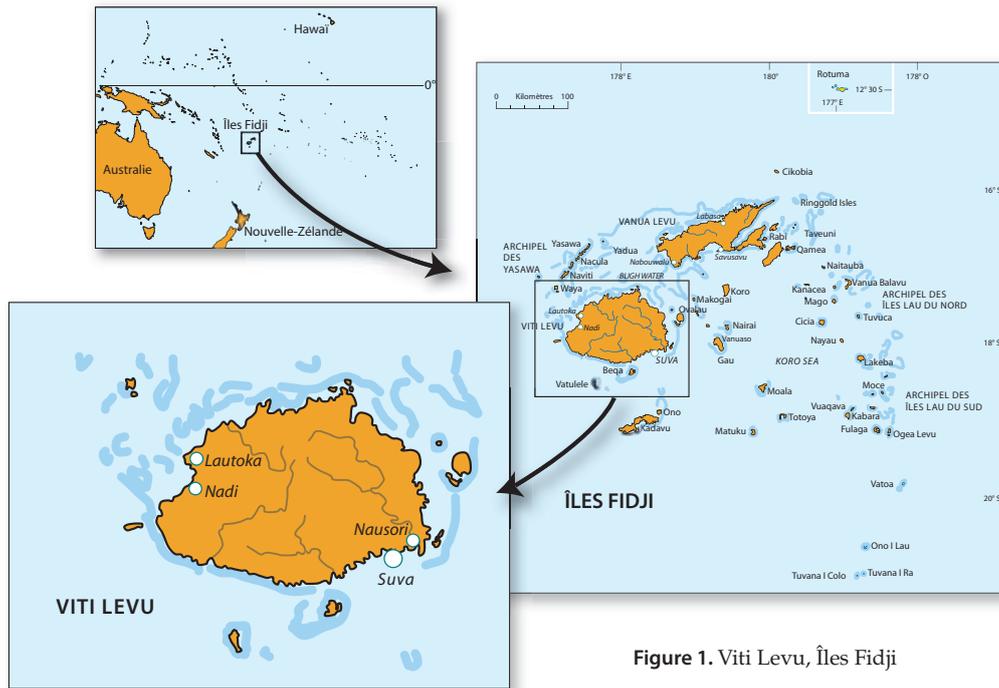


Figure 1. Viti Levu, Îles Fidji

- Catégorie 3: Les femmes pratiquant la pêche artisanale de manière occasionnelle

Les pêcheuses de la Catégorie 1, en particulier, peuvent elles-mêmes être réparties en sous-classes :

- Sous-classe 1: Production et vente
- Sous-classe 2: Production, achat et vente
- Sous-classe 3: Achat et vente

Catégorie 1: Les femmes pratiquant la pêche artisanale à plein temps

Les pêcheuses appartenant à cette catégorie travaillent à plein temps comme vendeuses sur un des trois marchés municipaux. La vente des produits de la pêche commence chaque semaine le jeudi ou le vendredi. Cette activité dure depuis plus de 10 ans. Ce type de vente ne s'étale pas sur la semaine entière en raison de la demande sur le marché.

Dans cette catégorie, les pêcheuses assurent : soit la production et la vente, soit la production, l'achat et la vente, soit l'achat et la vente. Celles qui appartiennent à la sous-classe 1 vendent uniquement des ressources halieutiques qui proviennent de leur village. Les pêcheuses de la sous-classe 2 vendent des ressources qu'elles ont elles-mêmes pêchées ou qu'elles ont achetées à d'autres femmes, comme par exemple des algues. Les pêcheuses de la sous-classe 3 s'occupent uniquement de vendre ou d'acheter des ressources halieutiques.

Catégorie 2: Les femmes pratiquant la pêche artisanale saisonnière

Les pêcheuses appartenant à cette catégorie vendent uniquement des produits saisonniers, tels que les crabes de terre, les poulpes et les algues. Tant que ces pro-

duits sont de saison, les femmes les vendent au marché. Elles travaillent parfois comme fournisseuses pour les pêcheuses de la catégorie 1.

Catégorie 3: Les femmes pratiquant la pêche artisanale de manière occasionnelle

Les pêcheuses appartenant à cette catégorie vendent des ressources halieutiques uniquement si elles ont besoin de collecter des fonds (par exemple, pour financer une cérémonie au village, une activité scolaire ou religieuse, ou pour une obligation familiale). En général, les ventes durent seulement une journée lorsque les pêcheuses ont besoin de gagner de l'argent rapidement pour financer une de ces activités qui doivent être organisées en un temps très limité. De plus, la quantité de ressources halieutiques vendues par ces pêcheuses afin de financer ce type d'obligations, varie généralement en fonction du prix du voyage aller-retour au marché, du montant des fonds requis et d'une petite somme d'argent supplémentaire pour les achats personnels.

Position sociale et activité artisanale des pêcheuses interrogées

Sur les 25 femmes interrogées, 21 (84%) étaient mariées, 3 (12%) ne l'étaient pas, et une seule (4%) était veuve. À l'exception des trois femmes célibataires, 22 d'entre elles avaient des enfants. La plus âgée des femmes pratiquant la pêche artisanale avait 65 ans, et la plus jeune 25 ans. Le nombre d'années que les femmes ont pratiqué cette activité varie de 2 à 20 ans. Les pêcheuses ont un niveau d'étude qui peut aller de celui de la 3^e à celui de l'enseignement supérieur (études universitaires à l'Université du Pacifique Sud).

Environ 96% de ces femmes passent trois à quatre jours par semaine à pêcher en mer ou en rivière, alors que 4% d'entre elles consacrent ce même temps à acheter ou

vendre les produits de la mer. Les ressources pêchées destinées au marché comprennent des algues, du poisson, des coquillages, des poulpes et des moules d'eau douce. Tous les membres de la famille aident au nettoyage et au conditionnement des produits.

Les femmes qui commercialisent leurs produits au marché de Suva commencent les ventes le jeudi ou le vendredi et passent la nuit chez leurs proches pendant toute la durée du marché. Elles font fréquemment cadeau de produits de la mer à leur famille pour les remercier de les avoir hébergées.

Les femmes du marché de Lautoka vendent parfois leurs produits au marché de Suva où la demande est plus forte. La plupart se rendent au marché en camion. Toutes celles qui ont vendu leur stock avant le samedi rentrent chez elles en bus ou en minibus.

L'activité économique des femmes pratiquant la pêche artisanale

Le commerce des produits de la mer et d'eau douce sur le marché est une activité hebdomadaire pour 84% des femmes et une activité pratiquée toutes les deux semaines par 12% d'entre elles. Le commerce des produits de la mer et d'eau douce est une activité pratiquée tout au long de l'année par environ 90% des femmes. Quelque 80% de celles-ci appartiennent à la sous-classe 2 (femmes assurant la production, l'achat et la vente des produits). Etant donné le temps que ces femmes consacrent à pêcher, préparer, conditionner et vendre les produits de la mer et d'eau douce, on considère qu'elles pratiquent une activité commerciale à plein temps. Seulement 2% d'entre elles appartiennent à la sous-classe 3 (femmes assurant l'achat et la vente des produits) et 8% appartiennent à la sous-classe 1 (femmes assurant la production et la vente des produits).

Les femmes qui pratiquent la pêche artisanale saisonnière assurent seulement la production et ne vendent les produits de la mer (surtout les crabes de terre) qu'en saison. Les femmes pratiquant la pêche artisanale de manière occasionnelle ne vendent les produits de la mer et d'eau douce que lorsqu'elles ont un besoin urgent d'argent pour subvenir à leur famille. Les deux groupes de pêcheuses reconnaissent combien leur activité économique est importante pour leur famille et pour financer les diverses obligations qui se présentent à elles.

Les femmes choisissent le marché sur lequel elles vont vendre leurs produits principalement en fonction des frais de transport et de l'intérêt particulier que présente chaque marché. Elles sélectionnent la place précise où elles vont vendre leurs produits selon un certain nombre de critères : les endroits stratégiques de vente, ceux qu'elles préfèrent, les places disponibles et la concurrence avec les autres vendeurs de ressources halieutiques. Du fait qu'elles vendent toutes les mêmes types de produits de la mer et d'eau douce, les femmes pratiquant la pêche artisanale à plein temps fixent le prix de leurs produits en fonction de la demande sur le marché. Les vendeuses fixent elles-mêmes le prix des ressources saisonnières telles que les crabes de terre et les poulpes.

La pêche artisanale constitue la première source de revenus pour 76% des femmes. En l'espace d'une semaine, 24% des femmes ont gagné entre 40 dollars et 50 dollars fidjiens, 36% entre 50 et 100 dollars fidjiens, 12% entre 100 et 150 dollars fidjiens, 4% entre 150 et 200 dollars fidjiens et 24% ont recueilli plus de 200 dollars. Bien que la pêche artisanale soit la première source de revenus pour la majorité des femmes, 28% seulement d'entre elles ont un budget familial hebdomadaire, et 44% possèdent un compte épargne. Toutefois, il n'a pas été possible de déterminer la somme d'argent déposée par chaque femme sur son compte épargne dans le courant d'une semaine. Après déduction de la totalité des frais engendrés figurant au tableau 3, le revenu net hebdomadaire pour chaque pêcheuse se répartit de la manière suivante : entre 10 et 20 dollars fidjiens (pour 40% des femmes), entre 20 et 50 dollars fidjiens (pour 32% des femmes), et plus de 100 dollars fidjiens (pour 28% des femmes). Le tableau 3 illustre la manière dont les femmes pratiquant la pêche artisanale répartissent leurs dépenses hebdomadaires.

Tableau 1. Répartition du revenu hebdomadaire des femmes pratiquant la pêche hebdomadaire

Dépenses	Répartition des dépenses	Pourcentage de femmes pratiquant la pêche artisanale
Frais de transport pour se rendre au marché	< 5 FJD	36
	5 FJD – 10 FJD	48
	10 FJD – 20 FJD	4
	> 20 FJD – 35 FJD	4
	> 35 FJD – 50 FJD	8
Nourriture (Repas pris au marché)	< 5 FJD	52
	5 FJD – 10 FJD	48
Frais d'emplacement au marché	< 5 FJD	84
	5 FJD – 10 FJD	16
Achat de provisions pour la famille	Aucune participation	4
	5 FJD – 10 FJD	8
	10 FJD – 20 FJD	48
	20 FJD – 30 FJD	24
	30 FJD – 50 FJD	8
	50 FJD – 100 FJD	8

Ces femmes versent une part importante de leur revenu hebdomadaire à l'église de leur village. En une semaine, 56% des femmes pratiquant la pêche artisanale ont versé entre 10 FJD et 20 FJD à leur église. Une grande partie de leur revenu hebdomadaire est également allouée aux frais de scolarité (76% des femmes contribuent mensuellement aux frais de scolarité de leurs enfants). Et 92 % des pêcheuses acquittent les frais d'électricité mensuels de leur ménage respectif.

Situation générale des femmes pratiquant la pêche artisanale

Le tableau 2 indique les types d'assistance les plus demandés par les femmes pratiquant la pêche artisanale, afin d'améliorer la rentabilité de leur commerce.

Tableau 2. Assistance apportée aux femmes pratiquant la pêche artisanale

Type d'assistance demandé	Pourcentage de pêcheuses demandant une assistance
Financement	40
Gestion d'entreprise	36
Principes de base de comptabilité	12
Élaboration d'un budget	8
Conditionnement et conservation des produits	8
Conditions de travail sur le marché	8
Aucune assistance	44

Comme indiqué au tableau 2, environ 56% des pêcheuses demandent assistance dans un domaine ou un autre. Ces femmes comprennent combien le développement durable est capital pour leur activité économique, et elles subviennent aux besoins alimentaires quotidiens de leurs familles. Afin d'accroître leurs revenus provenant des produits de la mer et d'eau douce, 44% des femmes déclarent qu'elles ont l'intention de diversifier leurs produits dans l'avenir. Environ 8% d'entre elles prévoient d'arrêter leur activité lorsque leurs enfants commenceront à travailler, et 48% de ces femmes n'ont aucun projet à ce sujet.

Les femmes dans le secteur de la pêche industrielle Fiji Fish et Voko

Ces deux entreprises de pêche se distinguent clairement en termes d'activités. Fiji Fish se concentre plus particulièrement sur les exportations de ressources halieutiques, tandis que Voko se spécialise dans la production de conserves de poisson. La spécificité de chacune de ces activités explique que davantage de femmes sont employées à Voko qu'à Fiji Fish. En tout, 21 femmes ont été interrogées.

Le statut social des femmes dans la pêche industrielle

Parmi les femmes employées par ces deux entreprises de pêche, 81% étaient mariées, 9,5% étaient célibataires et 9,5% étaient divorcées. Grâce à leurs revenus, la majorité de ces femmes (69%) aidaient leur conjoint, également salarié, à subvenir aux besoins de la famille ; et 31% d'entre elles étaient la principale source de revenus de leur famille. Sept employées de Fiji Fish ont fait des études secondaires et une d'entre elles n'avait qu'un niveau d'éducation primaire. Toutes les employées de Voko ont suivi des études secondaires, et l'une d'elles avait même fait des études supérieures.

Au total, 57% de ces femmes avaient des enfants et 50% de ces enfants étaient scolarisés. Certains d'entre eux poursuivaient des études soit à l'Institut de technologie de Fidji, soit à l'Université du Pacifique Sud. Une

partie du salaire des employées travaillant dans le secteur de la pêche industrielle est consacrée à l'éducation de leurs enfants.

Le statut des salariées varie : 38% d'entre elles travaillent à plein temps et 62% sont employées temporairement. Plus de 50% des femmes employées par des entreprises de pêche avaient auparavant une expérience professionnelle sans lien avec le secteur de la pêche. Seulement 29% des employées ont bénéficié d'une promotion ces cinq dernières années. La majorité des femmes travaillent pour ces entreprises de pêche depuis cinq ans environ, et 19% depuis plus de dix ans.

La majorité des employées considèrent qu'elles jouent un rôle important au sein de l'entreprise pour laquelle elles travaillent. Elles sont également satisfaites de leurs conditions de travail. Dans l'éventualité d'un changement d'emploi, 39% ont déclaré qu'elles envisageraient une autre carrière. Ces femmes participent aussi au travail communautaire : 61% d'entre elles mènent une action sociale, alors que 39% ne sont impliquées dans aucune activité communautaire.

Le statut économique des femmes dans la pêche industrielle

Toutes les employées perçoivent un salaire net hebdomadaire: 62% d'entre elles gagnent entre 50 FJD et 100 FJD, 29% entre 100 FJD et 200 FJD, et 29% plus de 200 FJD. Elles peuvent augmenter leur salaire net hebdomadaire en faisant des heures supplémentaires. Les entreprises versent également les cotisations pour leur retraite à la Caisse nationale de retraite des Îles Fidji (FNPF).

Les employées ventilent leur salaire net hebdomadaire en dépenses hebdomadaires et dépenses mensuelles. Le tableau 3 indique comment les dépenses sont réparties entre les achats de provisions, le coût des trajets en bus et les dépenses pour l'église. Ce sont les principales dépenses de ces femmes durant une semaine donnée. Cette analyse ne porte que sur 19 femmes, deux venant d'être embauchées.

Tableau 3. Répartition hebdomadaire du salaire des femmes

Achats	Répartition du salaire	Pourcentage d'employées
Provisions	< 50 FJD	42,1
	50 FJD – 100 FJD	52,6
	100 FJD – 150 FJD	5,3
Transport en bus	0 (pour celles qui se rendent au travail à pied)	31,6
	< 10 FJD	21,1
	10 FJD or >	47,3
Église	Aucune participation financière	47,3
	< 10 FJD	42,1
	10 FJD or >	10,6

En une semaine, les femmes consacrent la plus grande partie de leur salaire à l'achat de provisions.

Le tableau 4 indique la manière dont les employées des deux entreprises de pêche répartissent chaque mois leur salaire. Le tableau montre combien la participation financière des femmes à la vie du ménage est importante.

Tableau 4. Répartition mensuelle du salaire des femmes

Achats	Répartition du salaire	Pourcentage d'employées
Loyer	Propriétaire	10,5
	Aucune participation financière	73,7
	50 FJD – 150 FJD	10,5
	150 FJD – 250 FJD	5,3
Électricité	Pas d'alimentation en électricité	10,5
	Aucune participation financière	31,6
	10 FJD – 50 FJD	57,9
	50 FJD – 100 FJD	0
Eau	Aucune participation financière	36,8
	< 10 FJD	26,4
	10 FJD – 50 FJD	36,8
Crédit	< 10 FJD	0
	10 FJD – 50 FJD	10,5
	50 FJD – 100 FJD	0
Épargne	Aucune épargne	26,3
	Épargne	73,7
Assurance	Aucune assurance	78,9
	Assurance	21,1

La majorité des employées sont couvertes par l'assurance souscrite par leur employeur, mais elles ne contractent pas d'assurance privée.

Sur les 69% d'employées dont le conjoint est aussi salarié, une seule femme a une autre source de revenus. Environ 14% des femmes qui ont une autre source de revenus ont un conjoint au chômage.

Conclusion

Même si les femmes pratiquant la pêche artisanale n'ont jamais reçu de formation de base en gestion d'entreprise, leur expérience pratique de la vente sur les marchés leur a permis au fil des années d'acquérir de nombreuses connaissances à ce sujet. Elles ont également appris combien il est crucial de veiller autant que possible à la propreté et la bonne hygiène de leurs ressources destinées au marché. La façon dont ces ressources sont conservées et emballées montre que les règles d'hygiène sont respectées.

Les revenus générés par les femmes pratiquant la pêche artisanale, les propriétaires de petites entreprises et les employées des deux entreprises de pêche ont un effet multiplicateur sur leur famille et leur communauté. La contribution des femmes au secteur de la pêche industrielle a un impact considérable sur chaque entreprise de pêche et sur le pays dans son ensemble. Dans les deux entreprises de pêche, plus de 50% des employés sont des femmes. Une grande partie des revenus générés par les femmes dans ces deux entreprises est inves-

tie dans l'éducation de leurs enfants (par exemple, école primaire, secondaire, enseignement supérieur).

Cette étude montre que le travail des femmes dans le secteur de la pêche aux Îles Fidji, bien qu'il soit sous-estimé, représente une contribution socio-économique sensible à leur ménage, à leur communauté et à leur pays en général.

Bibliographie

- Lambeth L. 1999. What's Fishing? *Yemaya* 2, November (Abstract).
- Rajan J. 2005. Gilt-edged packet or economic straight jacket? A case study of cannery workers in Levuka, Fiji Islands. p. 153–166. In: Novaczek I., Mitchell J. and Veitayaki J. (eds). *Pacific voices: Equity and sustainability in Pacific Islands fisheries*. Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, Suva, Fiji.
- Ram-Bidesi V. 1995. Changes to women's role in fisheries development in Fiji. p. 71–90. In: Matthews E. (ed). *Fishing for answers: Women and fisheries in the Pacific islands*. Women in Fisheries Network. Suva, Fiji: Oceania Printers Ltd.
- Slatter C. 1995. For food or foreign exchange? Subsistence fisheries and the commercial harvesting of marine resources in the Pacific. p. 137–147. In: Matthews E. (ed). *Fishing for answers: Women and fisheries in the Pacific islands*. Women in Fisheries Network. Suva, Fiji: Oceania Printers Ltd.
- Veitayaki J and Novaczek I. 2005. Voices, lenses and paradigms: Understanding fisheries development in the Pacific. In: Novaczek I., Mitchell J. and Veitayaki J. (eds). *Pacific voices: Equity and sustainability in Pacific Islands fisheries*. Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, Suva, Fiji.
- Vunisea A. 1995. Subsistence fishing, women, and modernization in Fiji. p. 101–107. In: Matthews E. (ed). *Fishing for answers: Women and fisheries in the Pacific islands*. Oceania Printers Ltd: Suva, Fiji.
- Vunisea A. 1996. Up against several barriers, *Samudra* 15, July.
- Vunisea A. 2005. Women's changing roles in the subsistence fishing sector in Fiji. In: Novaczek I., Mitchell J. and Veitayaki V. (eds). *Pacific voices: equity and sustainability in Pacific Islands fisheries*, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, Suva, Fiji.
- Sivoi W. 2004. Women in Fisheries. In: *Partners in Community Development* Suva, Fiji. Presentation to the "FSP Network Training in Community Based Coastal Resource Management", Galalai Island, Fiji, 15–19 November 2004.

Sources Internet

- Emberson-Bain A. Fishy business, www.newint.org/issue291/fishy.htm

Feature Stories: The future of Fiji's live rock, www.pand.org/about_wwwf/what_we_do/marine/nes/stories/index.cfm?uNesID

Fresco M.C. Role of somen in fisheries scrutinized in global symposium, www.bar.gov.ph/barchronicle/2002/apr02-16_30_roleof.asp

Gender Relations in Fisheries, www.wif.icsf.net/jsp/wif/english/home.sjp

Gonedau – fishy musings from the Pacific Islands, www.gonedau.blospot.com/2006/11/pacific-islands-women-in-fisheries.htm

Kronen M. et Vunisea A. Les femmes ne vont jamais à la chasse, mais elles pêchent : L'égalité des femmes et des hommes dans la formulation des politiques et la planification stratégique du secteur de la pêche côtière en Océanie. Hina, les femmes et la pêche, Bulletin d'information de la CPS n°17 – Avril 2008. www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/InfoBull/WIF_VF/17/Hina17.pdf

Kronen M. Aspects monétaires et non-monétaires de la pêche artisanale dans les pays insulaires océaniques. Hina, les femmes et la pêche, Bulletin d'information de la CPS n°16 – Mai 2007. www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/InfoBull/WIF_VF/16/WIF16VF.pdf

Kronen M. Statut socioéconomique des femmes travaillant dans le secteur des pêches: Les femmes et la pêche aux Tongas : études de cas réalisées dans les archipels des îles Ha'apai et Vava'u. Hina, les femmes et la pêche, Bulletin d'information de la CPS n°11 – Mai 2003. www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/InfoBull/WIF_VF/11/WIF11VF.pdf

Ram Bidesi V. Mise en valeur des ressources marines, politiques de la pêche et droits des femmes en Océanie, Bulletin d'information de la CPS n°18 – Juillet 2008. www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/InfoBull/WIF_VF/18/Hina18.pdf

Vunisea A. Les défis de la commercialisation des produits de la mer à Fidji. Bulletin d'information de la CPS n°14 – Janvier 2005. www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/InfoBull/WIF_VF/14/WIF14VF.pdf

Women and fisheries: Opening access in the Marshall Islands: www.globaleducation.edna.edu.au/globaled/go/pid/1884

Women in fisheries: Role of women, www.icsf.net/icsf2006/ControllerServlet?handler



1. Production primaire: récolte de produits de la mer frais destinés au marché.
 2. Production primaire: récolte.
 3. Production secondaire: vente de crabes de palétuviers au marché.
 4. Production secondaire: produits de la mer transformés au marché.
 (Photos: Jese Verebalavu).

Les stocks de poissons de récif et les incidences de la pêche dans les îles hawaïennes

D'après: Williams I.D., Walsh W.J., Schroeder R.E., Friedlander A.M., Richards B.L. and Stamoulis K.A. 2008. Assessing the importance of fishing impacts on Hawaiian coral reef fish assemblages along regional-scale human population gradients. *Environmental Conservation* 35(3):261–272.

En 2005 et 2006, des agents de l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère (NOAA), et de la Division des ressources aquatiques du Ministère des ressources naturelles et terrestres, ont participé à une série d'enquêtes pour évaluer l'état des écosystèmes de récifs coralliens dans les principales îles de l'archipel. Les sites étudiés ont été largement répartis entre toutes ces îles : ils couvraient aussi bien des régions faciles d'accès et densément peuplées, telles que la côte au vent d'Oahu, que des zones isolées et moins développées, telles que Niihau. Les données obtenues nous permettent de tirer des conclusions quant à l'état des stocks de poissons récifaux dans les principales îles de l'archipel et d'évaluer certains des facteurs déterminant les différences observées entre les zones d'étude.

Sites étudiés et zones d'étude

Sur l'ensemble des grandes îles de l'archipel, 89 sites de récif corallien présentant les mêmes caractéristiques ont été étudiés de 2005 à 2006 (habitats à substrat dur situés entre 8 et 18 m de profondeur). Sur chaque site, des plongeurs ont noté la présence d'une couverture d'algues et de corail, et ont procédé au comptage des espèces dans des transects répétés en utilisant les mêmes méthodes pendant toute la durée de l'étude.

Les 89 sites étudiés ont été regroupés en 18 zones d'étude (voir figure 1) qui correspondent soit à une île (par exemple Lanai et Molokai), soit à des régions où un nombre suffisant de sites identiques pouvaient être subdivisés davantage, comme un secteur donné d'une île avec dans l'ensemble le même type d'exposition, de densité démographique et de littoral. Par exemple, les sites de Maui ont été regroupés en quatre zones : « la côte sous le vent de Maui » (avec une densité démographique importante), « le sud de Maui » (récifs en surface avec une faible densité démographique), « le nord-est de Maui » (récifs rocheux en surface avec de hautes falaises bordant la côte), et « Maui-Hana » (densité démographique moyenne, voire faible, au sud-est de Maui).

La densité démographique (nombre de personnes vivant dans un rayon de 15 km autour des sites étudiés) peut varier de

39 dans la région des volcans sur la grande terre et à 94 à Niihau, jusqu'à 45 251 à Hilo et 66 504 à sur la côte au vent d'Oahu. Autrement dit, les régions les plus peuplées ont une densité démographique 1 000 fois supérieure à celle des moins peuplées.

Les relations existant entre les populations de poissons et la densité démographique

On a observé des différences importantes parmi les populations de poissons dans les zones d'étude des principales îles de l'archipel. La biomasse dans les zones où les densités de poissons sont les plus élevées (région des volcans, nord-est de Maui, sud de la grande terre où toutes ces zones ont un taux de $\sim 80 \text{ g m}^{-2}$) était environ 4 à 5 fois supérieure à la biomasse des zones les moins poissonneuses (zones d'étude de Oahu et de Kauai, où la biomasse se situe entre 16 et 20 g m^{-2}).

Parmi les zones où le littoral est accessible, la biomasse des poissons diminuait considérablement au fur et à mesure que la population humaine locale augmentait (voir figure 2). Si cela constitue un sérieux indice de l'effet négatif des activités humaines sur les populations de poissons récifaux, il importe tout de même de remarquer que les hommes peuvent influencer et influent de fait de multiples

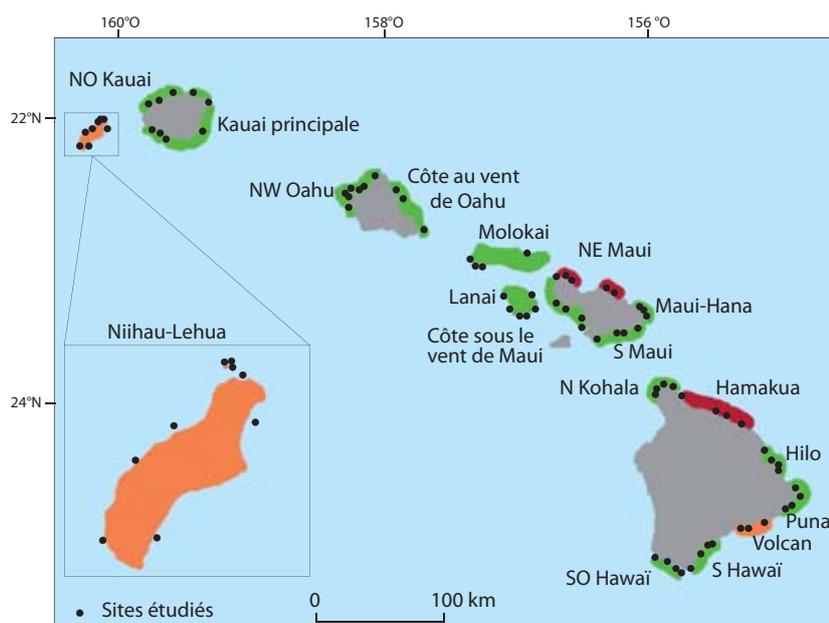


Figure 1. Sites et zones d'étude en 2005 et 2006. Les zones en rouge indiquent l'absence de réseau routier. Les hautes falaises indiquent que les littoraux sont relativement « difficiles d'accès ». Les zones en orange ont une densité démographique exceptionnellement faible.

manières sur les poissons récifaux. La pêche exerce une incidence directe sur les poissons, mais les hommes nuisent également aux poissons de manière indirecte en endommageant leur habitat et la qualité de leur environnement (par exemple, en polluant, en augmentant la sédimentation, ou en détruisant matériellement leur habitat près des côtes). Un des objectifs de cette étude était de mieux cerner l'importance relative de ces différents types de facteurs.

Un indice de l'importance particulière de la pêche en tant que facteur est que les zones au littoral inaccessible (Hamakua et le nord-est de Maui) ont une densité démographique supérieure à la moyenne, mais possèdent également les stocks de poissons les plus sains de toutes les zones d'étude (voir figure 3). Cela signifie que les stocks de poissons récifaux peuvent être abondants au contact d'une densité démographique moyenne, voire élevée (et, par conséquent, de la mise en valeur du littoral et du développement urbain), si le littoral est difficile d'accès et qu'il est donc impossible de pratiquer la pêche côtière.

Analyse comparative de l'importance de l'impact de la pêche sur les espèces fortement ciblées et les espèces moins recherchées

Bien que les pêcheurs prélèvent une grande variété de poissons de récifs coralliens, certaines espèces sont beaucoup plus ciblées que d'autres, et d'autres encore, même si elles ne sont pas des espèces recherchées, sont particulièrement vulnérables à l'impact de la pêche (les grandes espèces et celles ayant une croissance lente sont généralement les plus fragiles, surtout si elles sont naturellement peu abondantes). Par conséquent, si la pêche et les variations de la population humaine sont les principaux facteurs de la diminution de la biomasse des poissons, les activités humaines devraient avoir davantage d'impact sur les espèces fortement ciblées et sur les espèces vulnérables, tandis que les espèces moins recherchées devraient être plus épargnées.

Par contre, du fait que les espèces ciblées et non-ciblées dépendent de la qualité de leur environnement et du bon état de leur habitat, et si la diminution de la biomasse est symptomatique de la dégradation de l'environnement ou de l'habitat dans les régions les plus peuplées et les plus développées, les répercussions sur les populations de poissons devraient toucher aussi bien les espèces fortement ciblées que celles moins recherchées.

Impact des activités humaines sur les espèces ciblées et non-ciblées

Les espèces ciblées et non-ciblées réagissent très différemment à l'augmentation de la densité démographique.

- La biomasse des espèces ciblées a diminué avec l'accroissement de la population humaine locale (voir figure 3A). La tendance à la baisse de la biomasse était particulièrement notable chez les grands poissons

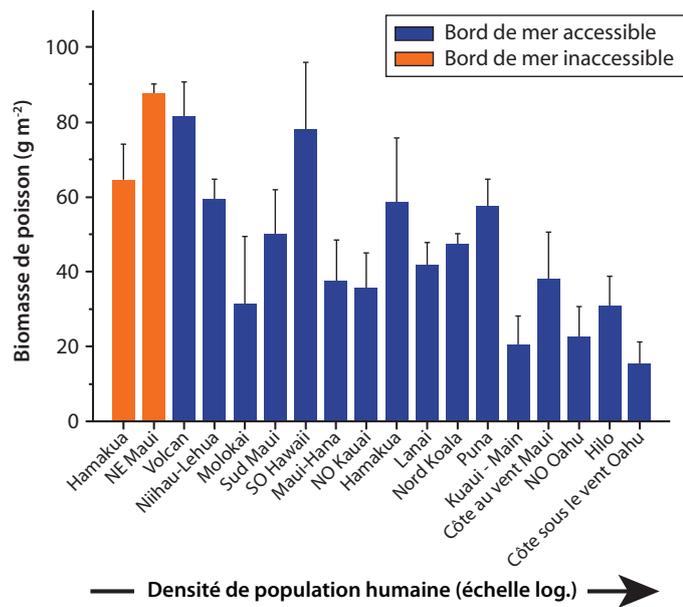


Figure 2. Biomasse des poissons sur les zones d'étude des principales îles. Les zones sont classées selon leur densité démographique.

perroquets, les sébastes (poissons-soldats, beauclaires et poissons-écureuils), et les superprédateurs (caranques, vivaneaux). Les grands napoléons sont les moins touchés, mais même concernant cette espèce, les biomasses les plus élevées ont été constatées dans les deux zones les plus isolées (Volcan et Niihau) et le taux de biomasse le plus bas a été enregistré dans la zone très peuplée d'Oahu.

- Par contre, aucune relation claire n'a été établie entre la densité démographique et la biomasse totale des poissons non-ciblés (voir figure 3B), ni avec aucune des espèces peu exploitées (par exemple, les petits labres, les poissons éperviers, les balistes benthiques, les demoiselles benthiques, les poissons papillons).

Il semble peu probable que la détérioration des habitats et de l'environnement en général affecte uniquement et invariablement les espèces ciblées, et que les espèces non-ciblées ne soient pas touchées alors qu'elles évoluent dans les mêmes zones d'étude. Par conséquent, le facteur à l'origine de la diminution effective et sensible de la biomasse des espèces ciblées en fonction des variations de population humaine doit être propre à ces espèces, et il s'agit probablement de l'accroissement de la pression de pêche dû à l'augmentation de la densité démographique. Il faut toutefois se rendre compte que cette enquête et ces analyses ont leurs limites. Plus spécifiquement, on ne saurait interpréter ces résultats comme l'indice que le développement du littoral et l'altération du territoire n'ont eu aucun impact sur la qualité de l'environnement ou des habitats en milieu corallien à Hawaï. Il est très possible, et semble même certain, que la dégradation de l'environnement et des habitats ont contribué au déclin des ressources halieutiques récifales dans les régions les plus développées et les plus peuplées de l'État, telles que le sud d'Oahu et certaines régions à l'ouest de Maui. Cependant, la plupart des zones étudiées pour ce travail de recherche avaient des densités de population qui correspondaient à 1/20^{ème}, ou moins, de celles relevées à

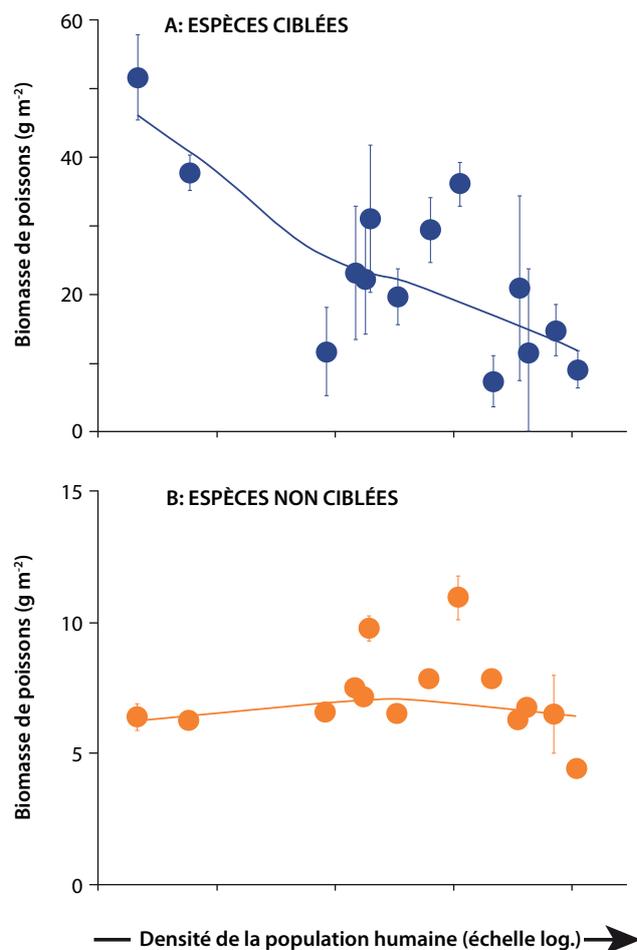


Figure 3. Tendances de la biomasse des espèces ciblées et non-ciblées par rapport aux variations de la population humaine dans les zones où le littoral est facile d'accès.

Oahu et dans l'ouest de Maui. Il se peut que l'impact le plus lourd sur l'environnement et l'habitat soit en grande partie restreint aux endroits qui se situent à la limite extrême de l'échelle de la population humaine à Hawaï et, par conséquent, que cet impact sur l'environnement et les habitats ait été trop localisé pour être détecté par ce type d'étude régionale. Sur l'ensemble de l'État hawaïen, il apparaît probable que la pêche est le principal facteur à l'origine de la diminution de la biomasse des poissons alors que la densité démographique augmente et que l'impact de la dégradation de l'environnement et de l'habitat dans les régions fortement peuplées est un facteur d'agression supplémentaire qui vient s'ajouter à l'impact déjà important de la pêche intensive.

L'état des populations de poissons récifaux à Oahu

Oahu représente moins de 10% des terres émergées des principales îles de l'archipel, mais elle recense plus de 70% de la population de l'État hawaïen. Il est, par conséquent, inévitable que les pressions exercées par le développement humain sur l'environnement côtier soient les plus marquées à Oahu, mais, néanmoins, les différences de biomasse des poissons récifaux entre les récifs d'Oahu et les récifs plus sains d'autres régions de

l'État, sont considérables. Comparés aux récifs inaccessibles de la région des volcans, de Niihau, du nord-est de Maui et d'Hamakua, les récifs d'Oahu possèdent environ 1/30^{ème} de la biomasse des grands poissons perroquets, 1/3 de la biomasse des chirurgiens, 1/10^{ème} de la biomasse des superprédateurs, et environ 1/6^{ème} de la biomasse des rougets. La rareté des grands poissons perroquets est particulièrement inquiétante car on pense qu'ils jouent un rôle essentiel pour empêcher la formation d'algues envahissantes sur les récifs. De fait, l'appauvrissement inquiétant des populations de grands poissons perroquets dans les zones récifales peu profondes peut expliquer en grande partie l'envahissement par les algues de si nombreux récifs autour d'Oahu ces dernières années. De plus, la biomasse des individus de grande taille appartenant aux espèces ciblées dans les récifs d'Oahu correspond seulement à 2% de la biomasse relevée dans les récifs inaccessibles et isolés. Il est probable que ce soient des reproducteurs importants.

Conclusions

Le partenariat entre l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère (NOAA), et la Division des ressources aquatiques du Ministère des ressources naturelles et terrestres a permis l'évaluation sur la plus grande échelle jamais réalisée à ce jour, de la situation actuelle des stocks de poissons récifaux dans les principales îles de l'archipel hawaïen. Les données ainsi recueillies démontrent clairement l'appauvrissement des populations de poissons ciblés dans les zones les plus peuplées et les plus accessibles de l'État, et laissent fortement à penser que la pêche est la cause première du déclin des populations de poissons récifaux dans la plupart des régions de l'État. Du fait que l'étude a été évaluée sur une grande échelle l'évolution des populations de poissons récifaux dans toutes les grandes îles, les résultats tendront à sous-représenter l'impact non négligeable mais localisé des activités humaines sur l'environnement et l'habitat, impact qui est probablement significatif dans les zones très urbanisées. Il demeure vital d'empêcher une grave détérioration des habitats, parce qu'une fois ces habitats fortement endommagés, le rétablissement s'avèrera probablement très lent et difficile. Par contre, si les populations de poissons diminuent mais que leur habitat reste en bon état, les stocks peuvent se reconstituer rapidement si la pression de pêche est suffisamment réduite. Enfin, bien que les populations de poissons récifaux d'Oahu aient énormément diminué, il existe de grandes zones relativement difficiles d'accès et isolées dans les principales îles de l'archipel où les stocks de poissons demeurent en bon état et où on peut encore fréquemment observer des espèces très recherchées.

Pour obtenir de plus amples renseignements, ou pour recevoir un exemplaire de cette publication, veuillez contacter l'antenne de DAR Hawaii à Kona:

Courriel: darkona@hawaiiantel.net].

L'impact des aires marines protégées de la côte occidentale de l'archipel hawaïen sur les stocks de chirurgiens jaunes et la pérennité de la pêche - Réseau de reconstitution des stocks de poissons de la côte occidentale hawaïenne

Extrait de: Williams I.D., Walsh W.J., Tissot B.N. et Stamoulis K.A. 2009. Impacts of a Hawaiian marine protected area network on the abundance and fishery sustainability of the yellow tang, *Zebrasoma flavescens*. *Biological Conservation* 142(5) : 1066-1073.

La zone de contrôle de la pêche régionale de la côte ouest hawaïenne a été créée en 1998 par la loi 306. Ce texte a aussi prescrit que 30 % au moins des eaux de la côte ouest hawaïenne deviennent des « zones de reconstitution des stocks de poissons » où le prélèvement de poissons d'aquarium serait interdit. Une association locale, le conseil des pêches de la côte ouest hawaïenne, a élaboré le projet de création d'un réseau de 9 zones de reconstitution des stocks de poissons (voir figure 1) qui a été mis en place le 31 décembre 1999. Ces zones couvrent 27,8% du littoral occidental de l'archipel hawaïen portant au total à 35,2% du littoral y compris les réserves déjà existantes, la zone où le prélèvement de poissons d'aquarium est interdit.

Suivi des populations et projet d'aquarium à l'ouest de l'archipel

Afin d'étudier l'incidence du réseau de zones de reconstitution des stocks de poissons ainsi que du maintien de la pêche de poissons d'aquarium dans les zones restées ouvertes aux prélèvements, le Ministère de l'aménagement du territoire et des ressources naturelles, la Division des ressources aquatiques, des membres de l'Université d'Hawaï à Hilo et de l'Université de l'État de Washington à Vancouver ont mis en place le « projet d'aquarium dans la région occidentale de l'archipel ». Dans le cadre de ce projet, 23 sites d'observation fixes ont été implantés (voir figure 1) : 9 dans des zones qui étaient destinées à devenir des « zones de reconstitution des stocks de poissons » mais où la pêche était toujours autorisée lorsque le projet fut lancé ; 9 dans des zones qui sont restées exploitables en permanence ; 5 dans des réserves qui existaient déjà. Sur chacun de ces sites, les poissons ont été observés entre 4 à 6 fois par an depuis 1999. Ainsi, ce programme d'observation a permis d'obtenir des données sur les « zones de reconstitution des stocks de poissons » avant et après que ces zones aient été établies, ce qui permet de comparer l'évolution des données obtenues sur ces sites avec celles d'autres sites qui n'avaient pas changé de statut (i.e. des réserves plus anciennes et des zones exploitables). Il est, par conséquent, possible de tirer des conclusions déterminantes et statistiquement robustes concernant l'impact du réseau de zones de reconstitution sur les stocks de poisson.

L'importance du chirurgien jaune pour la pêche de poissons d'aquarium à l'ouest de l'archipel

La pêche de poissons d'aquarium à l'ouest de l'archipel vise en grande partie les petits chirurgiens. Sur l'ensemble des prises déclarées par les pêcheurs à l'ouest de l'archipel durant les exercices budgétaires de 2006 à 2008, cinq espèces seulement représentent 95% du nombre total de poissons pêchés et plus de 93% de la valeur globale. Parmi ces espèces, le chirurgien jaune, ou *Zebrasoma fla-*

vescens, est de loin l'espèce la plus importante, représentant 82% des prises et 78% de la valeur totale de la pêche durant cette période.

Du fait de l'importance cruciale des chirurgiens jaunes, et de ce que les juvéniles sont les cibles les plus prisées de la pêche, la santé à long terme de la pêche de poissons d'aquarium à l'ouest de l'archipel dépend très largement de l'introduction permanente de nouvelles générations de chirurgiens jaunes dans les récifs de cette zone. Cela implique, par conséquent, qu'il est impératif de préserver la bonne santé des poissons reproducteurs afin d'assurer la pérennité de la pêche.

L'évolution des prises et les effectifs de pêcheurs

Le volume et la valeur des prises de chirurgiens jaunes débarqués suivent une tendance à la hausse depuis 1976, date à laquelle le Ministère de l'aménagement du territoire et des ressources naturelles a commencé à recueillir des données sur la pêche. Les prises déclarées à l'ouest de l'archipel ont augmenté d'environ 10 000 unités par an entre 1976 et 1985 pour se situer à 280 000 par an ou plus depuis 2004 (voir figure 2). Après ajustement pour

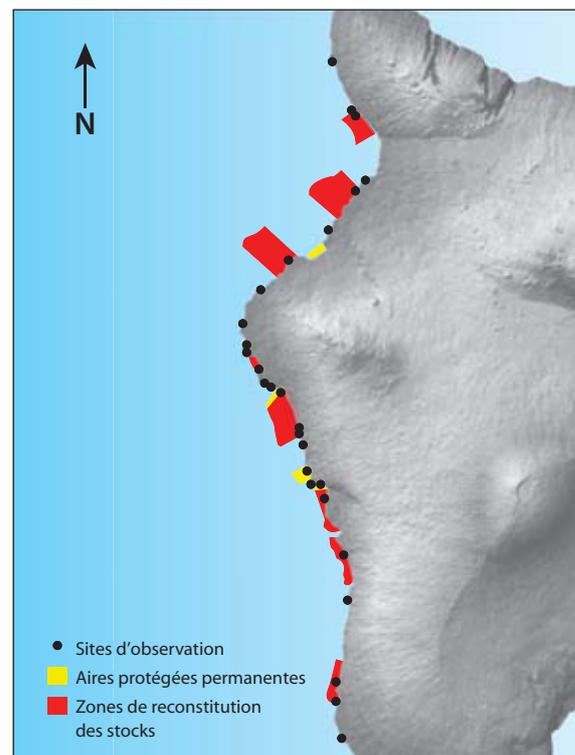


Figure 1. Zones délimitées de l'aquarium à l'ouest de l'archipel et sites d'observation

inflation, la valeur des prises a également augmenté de façon spectaculaire, passant d'environ 40 000 dollars É.-U. par an avant 1985 à plus de 1 000 000 dollars É.-U. en moyenne depuis 2005.

L'augmentation des prises s'explique par plusieurs phénomènes, notamment un plus grand nombre de pêcheurs, une concentration de l'effort de pêche sur les petits chirurgiens, en particulier le chirurgien jaune, au détriment d'autres espèces telles que les poissons papillons, et l'utilisation de techniques de pêche plus intensives. Dans l'ensemble, depuis que les zones de reconstitution de population ont été créées :

- Le nombre de permis de pêche à l'ouest de l'archipel est passé de 36 à 72. Plusieurs pêcheurs titulaires d'un permis déclarent peu de prises voire aucune, mais le nombre de « pêcheurs actifs » (ceux qui prélèvent plus de 1 000 chirurgiens jaunes par an) a plus que doublé : il est passé de 16 en 1999 à 37 en 2007.
- La prise de chirurgiens jaunes a augmenté de 72% et sa valeur de 170%, après ajustement pour inflation (moyenne des 5 dernières années [2004-2008] comparée aux 5 dernières années avant la fermeture des Aires de Repeuplement : [1995-1999]).

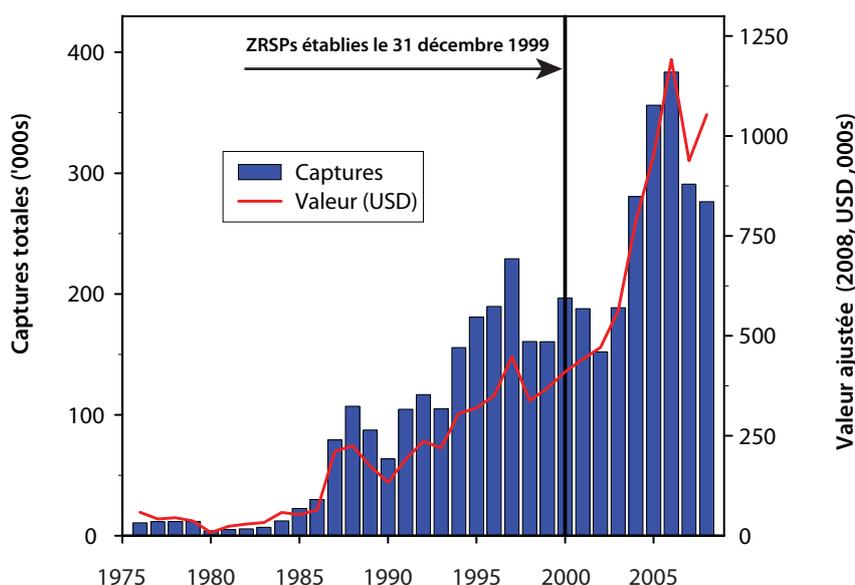


Figure 2. Prises et valeur (en dollars E.-U.) du chirurgien jaune de l'ouest de l'archipel. Les valeurs en dollars E.-U. sont corrigées de l'inflation 2008 ressortant de l'indice des prix à la consommation de Honolulu consultable sur www.hawaii.gov

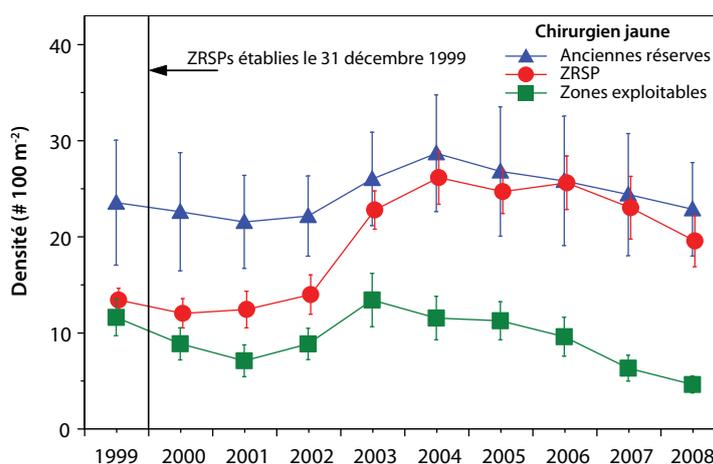


Figure 3. Densité moyenne (± erreur type) de chirurgiens jaunes sur les sites d'observation de la côte ouest de l'archipel entre 1999 et 2008. Ne comprend pas les nouveaux arrivages.

Tendances de l'abondance de chirurgiens jaunes sur les sites d'observation

Les sites d'observation sont situés à mi-profondeur du récif corallien, où se trouve l'habitat principal des chirurgiens jaunes juvéniles (stade d'évolution ciblé par les pêcheurs). C'est, par conséquent, la zone récifale où la pêche est la plus intensive. Ces sites sont donc idéalement situés pour détecter les effets de la pêche et de la protection des populations.

En 1999, avant la mise en place des zones de reconstitution, aucune différence en termes de densité de chirurgiens jaunes n'existait entre les zones « exploitables » (carrés verts) et les zones qui étaient destinées à devenir des zones de reconstitution de population (cercles rouges). Les deux types de zones contenaient environ la moitié de

la quantité de chirurgiens jaunes qui se trouvaient dans les « anciennes réserves » déjà établies (triangles bleus). En 2003, ainsi que chacune des années suivantes, les densités de poissons dans les zones de reconstitution avaient augmenté pour atteindre des chiffres comparables à ceux des anciennes réserves (voir figure 3). Les données obtenues à partir de ces observations démontrent incontestablement le rétablissement de la population de chirurgiens dans les zones de reconstitution.

Les densités dans les zones exploitables sont restées sensiblement identiques entre 1999 et 2006, soit environ 10 poissons pour 100 m². A partir de 2006, ces taux ont cependant diminué régulièrement, tombant à moins de 5 pour 100 m² en 2008. En plus de la diminution de la population totale de chirurgiens dans les zones exploitables,

il semblerait également que l'impact de la pêche se soit accentué ces dernières années. Comme indiqué précédemment, les pêcheurs visent principalement les petits juvéniles, de préférence d'une taille de 5 à 10 cm. En 2004, la densité de poissons de cette taille dans les réserves était environ trois fois supérieure à celle des zones exploitables, mais en 2008 ils étaient presque sept fois plus nombreux dans les réserves.

Les petits juvéniles (en général âgés de 2 ans ou moins), étant pour l'essentiel la cible principale, un certain nombre d'années s'écouleront avant que l'impact croissant de la pêche se manifeste à l'échelle de la population entière. Cependant, il semblerait déjà que, dans les zones libres, moins de chirurgiens jaunes survivent jusqu'à leur maturité sexuelle (environ 5-6 ans). Avant 2006, les grands juvéniles/subadultes étaient moins de deux fois plus nombreux dans les zones de reconstitution des stocks de poissons que dans les zones exploitables, mais ils étaient plus de quatre fois plus nombreux en 2008.

Les conséquences sur les stocks de reproducteurs et sur la pérennité de la pêcherie

L'impact des réserves et de la pêche est frappant, mais les répercussions du réseau de réserves sur les stocks de reproducteurs de chirurgiens jaunes sont plus décisives encore compte tenu du rôle des zones de reconstitution des stocks pour la protection et le développement des populations à l'ouest de l'archipel ainsi que pour la pêcherie qui en dépend. Ainsi, afin de compléter l'observation à long terme des habitats des juvéniles, la Division ressources aquatiques a lancé une série d'études sur les eaux peu profondes des habitats coralliens où vivent les chirurgiens jaunes adultes. La première série d'observations a pris fin en 2006.

Les densités d'adultes étaient les plus élevées à l'intérieur des réserves et dans les zones "frontalières" (là où les zones exploitables jouxtent les réserves), et les plus basses dans les zones exploitables éloignées des réserves (voir figure 4). Les densités élevées dans les zones frontalières témoignent d'un « débordement » (sortie des réserves du poisson vers les zones exploitables environnantes) et indiquent que les réserves permettent de reconstituer non seulement leurs propres stocks de poisson mais aussi ceux des zones exploitables dans un rayon de un kilomètre ou plus. Ainsi, les 35% de la côte transformés en réserves fournissent des stocks de reproducteurs de chirurgien jaune pour environ 50% du littoral.

Bien que les réserves soient déjà d'importantes zones d'approvisionnement en chirurgien jaune (les densités de 2006 étaient 48% plus élevées dans les zones de reconstitution des stocks, et 41% plus élevées dans les zones frontalières que dans les zones exploitables éloignées des

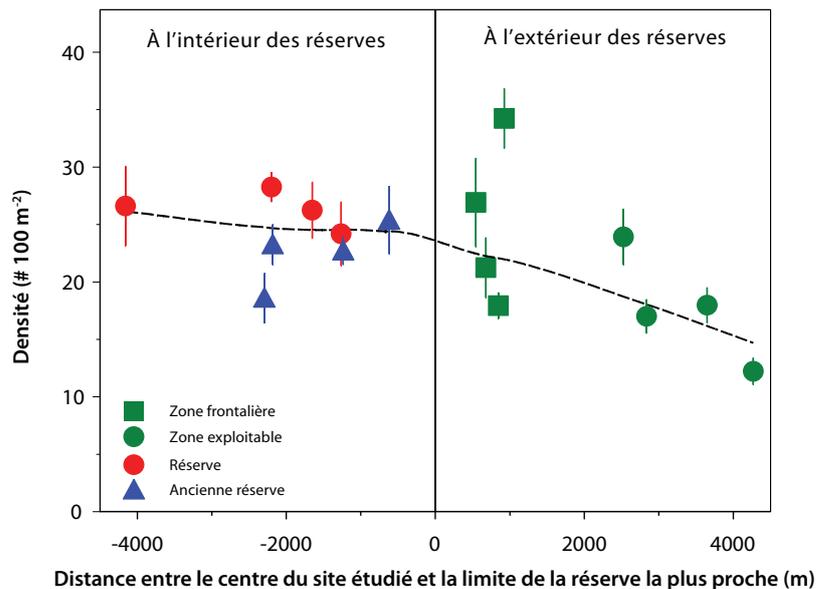


Figure 4. Quantité de chirurgiens jaunes dans et hors des réserves. Quantités importantes dans les zones « frontalières » (zones exploitables à moins de 1 km de la réserve la plus proche) qui signalent le « débordement » de poissons adultes venant des réserves.

frontières), la diminution de jeunes adultes provenant de zones exploitables suite aux augmentations récentes des activités de prises et d'efforts (voir ci-dessus) implique que ces réserves vont probablement gagner en importance dans les années à venir.

Conclusions – L'importance des réserves à l'ouest de l'archipel

Le système de réserves à l'ouest de l'archipel hawaïen présente un certain nombre d'avantages qui vont bien au-delà de leur seul impact sur le chirurgien jaune. On compte un nombre de ces avantages un plus grand nombre d'autres espèces ciblées, la réduction des conflits entre pêcheurs, les loisirs nautiques à des fins commerciales, la population locale, et le nombre croissant d'espèces remarquables et prisées dans les récifs coralliens qui sont facilement accessibles aux professionnels et amateurs de plongée en bouteille ou en apnée. De plus, les données obtenues démontrent clairement que le réseau de zones protégées à l'ouest de l'archipel, en reconstituant les stocks de poissons adultes sur une aire importante le long de la côte, favorise largement la pérennité des stocks de chirurgiens jaunes à l'ouest de l'archipel, ainsi que de la pêche qui repose principalement sur cette espèce. L'augmentation de l'effort de pêche et des prises ces dernières années met en avant le risque d'une forte surexploitation en l'absence de réserves. Cela laisse à penser qu'il pourrait être nécessaire de renforcer les contrôles, tels que la limitation du nombre de pêcheurs et l'introduction d'une protection supplémentaire spécifique des stocks de reproducteurs afin de maximiser les profits de la pêche dans l'avenir.

Pour obtenir de plus amples renseignements, ou pour recevoir un exemplaire de cette publication, veuillez contacter l'antenne de DAR Hawaii à Kona:

Courriel: darkona@hawaiiintel.net].

Les femmes dans la transformation

par Nikita Gopal, V. Geethalakshmi, G.R. Unnithan, L.N. Murthy et P. Jeyanthi

Institut central des technologies de pêche (CIFT), Inde

Source : adapté de *Yemaya* n°30 : Mars 2009

D'une étude réalisée au Gujarat, il ressort que la modernisation des ateliers de traitement des produits de la mer depuis la mondialisation n'a pas vraiment changé la situation des ouvrières de ce secteur.

Les établissements de traitement des produits de la mer, installés dans les divers États à façade maritime de l'Union indienne, sont presque entièrement tournés vers l'exportation. Au cours de l'exercice financier 2006-2007, 610 000 tonnes ont été exportées, pour une valeur de 1,8 milliard de dollars. Les consommateurs étant de plus en plus soucieux de la qualité de leur alimentation, les pays importateurs sont devenus plus exigeants sur la sécurité et la qualité des produits. Cela a entraîné une amélioration considérable des infrastructures dans la filière, les usines s'efforçant de se mettre aux normes internationales, européennes ou autres. Il semblait opportun d'analyser l'impact de cette évolution sur la situation des femmes qui prédominent dans ce secteur. L'amélioration des normes de qualité va-t-elle de pair avec une amélioration de leurs conditions de travail ? C'est ainsi qu'une enquête a été menée dans les établissements de Veraval, au Gujarat. En 2006-2007, la part de cet État dans les exportations a été de 30,71 % en quantité et de 15,12 % en valeur. Sur ses 64 ateliers spécialisés, 22 ont obtenu l'agrément de l'UE.

En examinant la répartition de la main-d'œuvre, on constate que les femmes sont généralement confinées dans des tâches répétitives à l'atelier. Leur présence à des niveaux plus élevés, notamment des postes de décision, est négligeable. Dans les ateliers, le ratio hommes-femmes est de l'ordre de 1/1,74, et il s'élève encore pour le personnel précaire et temporaire, où on compte deux femmes pour un homme. Au niveau des agents de maîtrise, ce sont les hommes qui dominent. Au niveau de la direction, la présence des femmes n'est que de 4 %. On en trouve aussi quelques-unes comme techniciennes pour le contrôle de la qualité.

La quantité de travail dans cette filière dépend directement de la matière première disponible et connaît donc des variations saisonnières. Au Gujarat, la pleine saison va de septembre à avril, la saison creuse va de juin à août. Les ouvrières proviennent de milieux socioéconomiques défavorisés où le revenu moyen mensuel par personne n'est que de 1 483 roupies (environ 30 dollars). Elles prennent ce travail pour faire vivre la famille et apportent en moyenne 42,5 % des revenus du ménage.

Les études portant sur d'autres secteurs économiques à fort taux de main-d'œuvre également tournés vers l'exportation (textile, habillement) ont montré que les ateliers recrutent de préférence des jeunes femmes célibataires. On observe cette même tendance dans les établissements de traitement de produits de la mer. L'étude sur le Gujarat fait ressortir que l'âge moyen des

ouvrières est de 25 ans et que 63,28 % des femmes interrogées avaient moins de 25 ans.

Parmi les femmes interrogées, 65 % ont été un peu à l'école mais beaucoup ont abandonné. Pour l'ensemble des femmes interrogées, 64,1 % de celles qui sont dans les ateliers de transformation et 57,14 % de celles qui sont dans les unités de prétraitement se déclarent célibataires. Et cela malgré le fait que presque toutes les ouvrières de ces unités de prétraitement viennent de la localité même où est établi leur atelier. La majorité de la main-d'œuvre n'a donc pas de responsabilités reproductives. Dans les unités de traitement, l'expérience au travail est de 2,6 années, et de 3,8 années dans les unités de prétraitement, ce qui montre que les femmes ont du mal à continuer à travailler après leur mariage.

Le recours à une grande quantité de saisonnières est l'une des façons de réduire les coûts de production et d'accroître la compétitivité à l'exportation. Des études réalisées dans d'autres pays en développement ont également noté cet usage croissant de la main-d'œuvre précaire dans les établissements qui se sont tournés vers l'exportation après la mondialisation des échanges et la concurrence internationale. Il apparaît que les femmes constituent une main-d'œuvre généralement mal payée et soumise qui aide cette filière à devenir très compétitive sur les marchés extérieurs. Le recrutement de ces travailleuses est très élastique et le renouvellement est sans cesse assuré. L'étude sur le Gujarat confirme cette observation. Elle constate que 88,39 % des ouvrières interrogées sont en emploi précaire. Les femmes qui ont un contrat permanent sont là depuis huit ans en moyenne. Mais leur ancienneté n'a pas contribué à les faire progresser dans leur emploi : la plupart continuent à travailler dans les mêmes conditions depuis tout ce temps.

Si les industriels font un grand usage de ces contrats précaires, ils n'ont à leur égard qu'une responsabilité toute partielle. Le principal responsable c'est le *contractor*, celui qui assure le recrutement. Ici apparaît le problème de la sécurité sociale. L'employeur doit prévoir un système de protection sociale (Fonds de prévoyance, Assurance nationale des salariés...) uniquement s'il s'agit d'emplois permanents. Dans le cas d'emplois précaires, l'employeur n'a pas cette obligation, un fait constaté dans la pratique par l'étude en question. C'est là une conséquence majeure de la précarisation du travail dans ce secteur. Il n'existe pas non plus de sécurité de l'emploi ou de garantie de réembauche à la saison suivante.

Les travailleuses migrantes sont une composante habituelle du secteur de la transformation du poisson et des fruits de mer. Notre étude note que 46,1 % des personnes interrogées sont des migrants, et que près des deux-tiers viennent du Kerala, ce qui marque une légère évolution

par rapport aux années récentes lorsque pratiquement toute la main-d'œuvre migrante était originaire de cet État. Maintenant des gens du Tamil Nadu et d'autres régions cherchent aussi de l'embauche dans ce secteur. Environ 90 % des migrants sont des travailleurs précaires.

Les migrations de travail sont un sérieux problème, surtout pour cette main-d'œuvre non organisée, et les femmes peuvent être victimes de divers types et niveaux d'exploitation. Des études ont été réalisées dans de nombreux pays, notamment en Asie, sur les situations d'exploitation que vivent généralement les travailleurs migrants du secteur de la transformation. En Inde, ils sont protégés par la loi de 1979 portant réglementation des conditions d'emploi des travailleurs migrants inter-États. Elle concerne les établissements ou entrepreneurs qui emploient au moins 5 travailleurs inter-États et porte sur le salaire minimum, l'égalité, la santé, le logement, les vêtements de travail, l'indemnité de déplacement lors du recrutement, les frais de voyage, la discrimination sexuelle. En 1998, un tribunal prononçait un arrêt relatif aux femmes employées précisément dans ce secteur de la transformation de produits de la mer et qui semble leur donner droit à diverses prestations légales.

Le recrutement de travailleurs migrants se fait habituellement par l'intermédiaire de contracteurs ou d'agents qui sont en contact avec les usines. La loi de 1979 stipule que le contracteur doit être en possession d'une licence en cours de validité et doit s'assurer que les femmes perçoivent les indemnités prévues dans ce texte. Le contracteur procède au recrutement des femmes après les négociations salariales, et c'est lui qui a l'ultime responsabilité de ces travailleurs plutôt que l'industriel. Et le salaire est généralement versé via cette personne. La présente étude relève que les femmes touchent des indemnités de déplacement et de voyage, mais les montants exacts perçus n'ont pas pu être vérifiés.

Comme la plupart de ces travailleuses migrantes sont classées comme employées temporaires, elles ne peuvent prétendre à aucun autre avantage social. Elles ont simplement droit à un contrôle médical avant le démarrage de la saison, car c'est une démarche obligatoire pour tous les établissements agréés par l'UE. Des dortoirs, avec six personnes par chambre, sont prévus dans le périmètre de l'usine, et le confort est minimal : lit, espace pour ranger ses affaires personnelles...

Le salaire moyen mensuel que touchent les ouvrières des ateliers est de 2 594 roupies (environ 52 dollars) dans les unités de traitement et de 2 525 roupies (environ 50 dollars) dans les unités de prétraitement. Cela correspond

au salaire minimum prévu dans la filière pêche et produits de la mer au Gujarat dans le cadre de la loi de 1948 sur le Salaire minimum. Il faut noter que ces salaires ne sont rien de plus que le minimum prescrit par la loi. Il n'a pas été observé de différences de salaires suivant le sexe dans ce secteur d'activité. Cela peut s'expliquer par le fait que les hommes et les femmes n'accomplissent pas les mêmes tâches. Les femmes traitent poissons ou fruits de mer tandis que les hommes sont à des postes de surveillance ou à des niveaux plus élevés. Ceux qui sont en bas de l'échelle sont dans la manutention, l'emballage, le transport : des travaux lourds que les femmes sont censées ne pouvoir accomplir. Il semble donc que cette ségrégation dans les tâches soit la principale raison de l'absence apparente de différentiel de salaires.

Environ 99 % des personnes interrogées estiment que l'environnement de travail s'est nettement amélioré à la suite de l'adaptation des usines aux conditions de l'exportation. L'amélioration des conditions de travail est le résultat direct des normes de qualité exigées par les pays importateurs, ce qui a obligé cette filière à agir. Les établissements agréés par l'UE sont tenus de faire passer un contrôle médical aux femmes des ateliers, carnet de santé à l'appui. C'est à l'employeur de s'en occuper dans le cadre de ses engagements sur la qualité des produits. Toutes les personnes interrogées ont confirmé qu'il y avait effectivement une visite médicale avant le démarrage de la saison. Et 58,73 % d'entre elles ont par la suite passé un contrôle mensuel, les autres évoquant un contrôle tous les deux ou trois mois.

La majorité de ces personnes disent ne pas être satisfaites de leur travail. Elles y restent à cause de la famille car l'argent qu'elles gagnent est pour elle un apport indispensable. Malgré cela, elles n'ont pas leur mot à dire en matière de dépenses : dans ce domaine, c'est le père ou le mari qui décide. Selon les Nations unies, la qualité de l'emploi et des conditions de travail dépend de plusieurs facteurs : régularité de l'emploi, protection sociale, horaire et intensité du travail, possibilités de formation et d'avancement. Des lois existent déjà pour protéger les femmes de l'exploitation et leur assurer un salaire convenable et une protection sociale. Il faut qu'elles soient appliquées avec vigueur pour en faire bénéficier concrètement la main-d'œuvre féminine, y compris celle qui se trouve dans des emplois précaires. L'accès à l'emploi dans ce secteur de la transformation n'a guère contribué à donner plus de pouvoir aux femmes et à avancer vers l'égalité entre hommes et femmes. Leur pouvoir de négociation reste faible et elles ont du mal à résister aux producteurs qui cherchent à compresser les salaires.

Un nouveau guide d'information encourage la création de projets davantage fondés sur l'égalité des sexes

De Meryl J. Williams

La promotion de l'égalité hommes-femmes dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture est une idée séduisante, mais toute la question est de savoir comment s'y prendre. On peut trouver des solutions dans le nouveau « Guide d'information sur la question de la parité hommes-femmes dans l'agriculture » : il rassemble énormément d'idées qui ont fait leurs preuves et qui viennent d'un peu partout dans le monde. Le livre est organisé en modules, selon une progression logique, et il est complété par des commentaires et des exemples d'activités innovantes qui sont classés par thèmes. Cet ouvrage volumineux (790 pages), a été rédigé par des agents des trois organismes intergouvernementaux spécialistes du développement rural les plus importants au monde : la Banque Mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Fonds international de développement agricole. Ce livre fait la synthèse des différentes activités menées par ces organisations ainsi que d'activités menées sur le terrain, et rassemble les résultats de recherche de plus d'une centaine d'experts.

Ce guide contient un module spécifique à la pêche et à l'aquaculture sur lequel je vais m'arrêter plus longuement ci-dessous. De plus, les modules concernant l'administration et les politiques foncières, les marchés agricoles, la gestion de l'eau dans l'agriculture, l'innovation et l'enseignement agricoles, la main-d'œuvre agricole, la gestion des ressources naturelles, la gestion des catastrophes naturelles et des situations d'après-guerre, ainsi que le suivi et l'évaluation, contiennent tous des informations intéressantes spécifiquement ou indirectement la pêche et l'aquaculture. De plus, du fait que beaucoup d'hommes, de femmes et d'enfants océaniques œuvrant dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture sont également des fermiers ou des jardiniers, la plupart de ces modules sont pertinents. En bref, il est surprenant de constater qu'une publication spécialisée dans l'agriculture traite de manière aussi exhaustive des domaines de la pêche et de l'aquaculture.

Le module sur la pêche et l'aquaculture vise les investissements qui permettraient à la population de faire face aux changements concernant leurs sources de revenus et qui résultent de la modification des systèmes de production et de commercialisation. Le module opère un bref tour d'horizon de la problématique de l'égalité des sexes dans les différents secteurs. Il étudie la chaîne de valeur et présente les rôles joués par les hommes et les femmes dans la pêche et l'aquaculture dans le monde, et selon différents niveaux d'opération. L'analyse comparative selon le sexe dans la planification fait l'objet d'un examen, et on recommande d'adopter une approche ordonnée de manière logique. Il s'agit dans un premier temps de comprendre les changements intervenus dans les sources de revenus de la population locale dans son ensemble, puis de chaque foyer et de chaque individu et d'évaluer le rôle qu'y joue la problématique hommes-

femmes. Il convient ensuite, d'analyser et comprendre les rôles respectifs des hommes et des femmes, les relations entre individus ainsi que leur accès aux ressources et au pouvoir de décision. Enfin, des initiatives devraient viser à maîtriser les changements qui fragilisent la population.

A mon sens, cette démarche est particulièrement intéressante car elle s'efforce de toucher au cœur des problèmes et de leurs solutions sans perdre de vue les questions relatives à la parité hommes-femmes. Elle évite toute idée préconçue – par exemple en donnant aux femmes plus de responsabilités mais aussi plus de travail – à la différence de si nombreux projets promouvant « l'égalité des sexes ».

La majeure partie du module cherche à développer des « recettes » pour quatre types d'interventions : 1) mettre en place, à l'échelon local, des institutions défendant l'égalité des sexes, 2) créer des services de conseils défendant l'égalité des sexes, 3) former des associations pour protéger les sources de revenus des pêcheurs, du secteur de la transformation et des commerçants, 4) créer d'autres sources de revenus pour soulager le secteur de la pêche. Chacune de ces interventions est illustrée d'une note explicative thématique et d'exemples d'activités.

En ce qui concerne la création d'institutions locales sensibles à l'égalité des sexes, la Note explicative thématique 1, dans le module sur la pêche et l'aquaculture, ne donne aucun exemple d'activités menées dans les États et Territoires insulaires océaniques. Cependant, les expériences et le travail de fond sur la défense de l'égalité des sexes indiqués dans le Profil 1 des activités innovantes – la phase II du programme de restauration et de gestion des récifs coralliens en Indonésie – sont d'un intérêt tout particulier pour les personnes chargées de la gestion des récifs coralliens. Les responsables de ce programme ont réussi à intégrer davantage de femmes dans des postes clés à responsabilité au sein du projet (tant à l'échelon local que national), commençant à faire comprendre que chaque individu peut participer au développement du pays.

En ce qui concerne la création de services de conseils sensibles à l'égalité des sexes, la Note explicative thématique 2 du module sur la pêche et l'aquaculture donne principalement des exemples d'aquaculture en Asie, mais les points soulevés peuvent être appliqués dans d'autres régions du monde. La plupart des aides et des formations accessibles ignorent la spécificité des sexes et, de manière générale, elles concernent les hommes, la formation étant aussi dispensée par des hommes. En adoptant simplement une démarche davantage axée sur la famille, et en adaptant les besoins et méthodes d'apprentissage spécifiques aux hommes et aux femmes, l'ensemble de la famille bénéficiera d'un plus grand nombre d'avantages.

Les pêcheurs indépendants, les membres de la filière de la transformation et les commerçants peuvent se protéger plus efficacement pendant les périodes de difficulté économique en se regroupant. La Note explicative thématique 3 ne présente aucun exemple d'activités menées dans les États et Territoires insulaires océaniques, mais le principe opère à tous les échelons de la société. En effet, le travail de l'Agence des pêches du Forum et les programmes Pêche du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique sont autant d'efforts régionaux collectifs pour protéger les intérêts des pêcheurs et des pays. Il est nécessaire d'envisager plus fréquemment la mise en place d'une action collective dans le Pacifique, aussi bien à l'échelon local que national, pour atteindre les résultats requis spécifiques à la pêche, tout en tenant compte des pêcheurs, mais aussi des membres de la filière de transformation et des commerçants des deux sexes.

La Note explicative thématique 4, portant sur d'autres sources de revenus possibles, souligne le fait que, dans le Pacifique, les hommes aussi bien que les femmes participent à la pêche, bien qu'ils puissent pratiquer des techniques différentes. Dans d'autres régions, les femmes sont principalement impliquées dans les services annexes et de valorisation des produits de la pêche dans la chaîne de valeur. La Note met également l'accent sur le développement d'autres sources de revenus pour les femmes grâce aux programmes de la CPS.

De manière générale, l'ouvrage insiste sur le fait que le poisson occupe une place centrale dans l'alimentation et qu'il est un produit agricole important. De même, la pêche et l'aquaculture sont des secteurs d'activité essentiels en termes de sources de revenus pour les hommes et les femmes. Ainsi, plusieurs modules présentent des études de cas et des exemples sur les ressources halieutiques, la pêche et l'aquaculture. Des encarts traitent de la valorisation des produits de la pêche dans les pêcheries au Ghana et du rôle des femmes dans l'aquaculture au Bangladesh. L'importance de la pêche est également reconnue par son insertion dans le module sur la gestion de l'eau dans l'agriculture.

Dans le module consacré aux marchés agricoles, il est fait référence aux efforts déployés par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique et par les institutions spécialisées des Nations Unies en vue de constituer les moyens d'évaluer les conséquences des nouveaux accords commerciaux sur le plan social et celui de l'égalité des sexes.

On peut regretter que le module sur la gestion des ressources naturelles ne traite pas de la pêche de façon explicite, alors que celui sur « l'égalité hommes-femmes dans les secteurs de la pêche et de l'agriculture » aborde la question de la parité dans la gestion des récifs coralliens. Le module sur la gestion des crises donne plusieurs exemples dans les domaines de la pêche et de l'agriculture. Au Pérou, par exemple, les pêcheurs avaient reçu toutes les informations nécessaires afin de faire face aux phénomènes El Niño, mais les femmes n'avaient pas été informées et elles n'avaient pas pu, par conséquent, anticiper les répercussions financières sur le budget familial. Au Bangladesh, les femmes ont pu aider les hommes à affronter la saison des pluies en participant à la pêche, tout en cultivant des légumes. Dans le module sur la main-d'œuvre agricole, la question de la répartition des tâches entre les hommes et les femmes dans les secteurs de la pêche et de l'agriculture est traitée de manière exhaustive.

Il est possible de télécharger gratuitement le Guide d'information sur la question de la parité hommes-femmes dans l'agriculture, soit dans sa totalité, soit par module, à l'adresse suivante : <http://worldbank.org/genderinag>

Les rédacteurs du Guide ont l'intention de compléter la première version en y apportant des mises à jour régulières. Les lecteurs peuvent s'inscrire afin d'en être avertis.

© Copyright Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, 2010

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : anglais

Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, division Ressources marines, Section Information

B.P. D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie

Téléphone : +687 262000 ; Télécopieur : +687 263818 ; Courriel : cfpinfo@spc.int

Site Internet : <http://www.spc.int/coastfish/Indexf/index.html>